

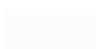
Histoires de jardins.

Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain

Julie Deneff et Anne Lescieux

UCL - URBA

Février 2007



Les Notes de Recherche «Territoires et Développement Durables» ont pour but de contribuer au débat interdisciplinaire par la mise en valeur et la diffusion de résultats de recherches de chercheurs et doctorants qui, au sein de l'UCL, travaillent autour des problématiques de l'évolution des sociétés et du développement des territoires urbains et ruraux. Elles sont éditées par le CITDD, «Collège interdisciplinaire Territoires et Développement durables».

<http://www.urba.ucl.ac.be/citdd>

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Partie 1 : Espaces et pratiques des jardins au quotidien	9
I. Histoires d'un lieu	9
II. Images de jardins	15
III. Rencontres avec les jardiniers	24
III.1. Les temps du jardin	27
III.2. Jardins et productions du territoire	29
 Partie 2 : Des jardins au projet	 41
I. Regards croisés	41
II. Comment la question des jardins prend place dans le débat sur le projet urbain : le récit de l'ATU	54
III. Questions ouvertes : les jardins comme enjeu du projet de renouvellement urbain	58
Conclusion	63
Bibliographie	69

Introduction

Cette note de recherche a pour objet des jardins potagers collectifs situés sur la commune d'Anzin dans le nord de la France, près de Valenciennes. La recherche se déroule dans le cadre d'une mission confiée par la municipalité à l'équipe Habitat & Développement (H&D) dont l'objectif est de proposer une méthode et d'animer un Atelier de Travail Urbain (ATU¹) sur un des quartiers en renouvellement urbain. Le but de la démarche est d'associer les habitants à la réflexion sur le devenir de leur quartier et plus particulièrement sur le projet de renouvellement urbain en cours d'élaboration et le devenir de jardins collectifs.

En 1999, « Carpeaux », quartier résidentiel, ouvrier à l'origine, compte 1821 habitants soit 13% de la population de la ville.² Des études³ et témoignages font état d'un quartier socialement et économiquement fragilisé ; celui-ci subit à la fois des clivages internes - entre le « haut » et le « bas » du quartier - et souffre d'un sentiment d'isolement par rapport au reste de la ville. La vie associative semble peu développée, et le plus souvent, ce territoire est davantage décrit par ses manques que par ses potentiels.

Au-delà de l'amélioration des conditions socio-économiques et du cadre de vie, les objectifs spécifiques du projet de renouvellement urbain sont de relier le quartier à la ville et de favoriser la mixité sociale. Le projet prévoit la réhabilitation et la résidentialisation⁴ des maisons individuelles existantes ainsi que la restructuration des espaces publics. Pour répondre aux objectifs de diversification de l'offre de logement et d'amélioration de l'image des quartier, le projet envisage aussi la démolition de tous les immeubles collectifs et la reconstruction de maisons individuelles ou « petits collectifs ».

¹ L'Atelier de Travail Urbain est une démarche d'animation et de médiation qui vise à favoriser la coproduction du développement social et urbain. Cet outil a été utilisé sur le quartier Carpeaux dès 2003. La mission de H&D a débuté en janvier 2004.

² Sources INSEE, 1999, in HB Etudes&Conseils, *Anzin, Etude générale de requalification et restructuration urbaine du quartier Carpeaux, Volet Social* - 2002.

³ HB Etudes&Conseils (2002), op.cit.

⁴ La résidentialisation consiste à rediviser en unités individuelles l'espace ouvert aux abords des immeubles ; cette division de l'espace redessine complètement non seulement l'espace public mais redéfinit aussi en grande partie les relations sociales au sein d'un quartier.

La séquence des opérations de rénovation urbaine imposée par l'ANRU⁵ prévoit la « construction – démolition - reconstruction » ce qui nécessite de disposer rapidement de terrains «libres», en général peu disponibles sur le quartier et la ville. Deux terrains sont pourtant identifiés sur le quartier comme « foncier disponible » pour le projet. Ceux-ci appartiennent effectivement à la ville mais sont occupés par des jardins potagers depuis de nombreuses années.

D'opportunité d'usage pour les jardiniers, ces terrains occupés par les jardins sont donc devenus des opportunités foncières, nécessaires à la ville pour la mise en œuvre de son projet sur le quartier.

Dans un premier temps, le projet urbain ne prévoit aucun espace vert indépendant du bâti pour remplacer les jardins collectifs existants ; les jardins des maisons unifamiliales remplaçant les collectifs sont considérés par la municipalité comme suffisant pour répondre aux aspirations des habitants. Cependant, à l'occasion d'une des rencontres de l'ATU, un jardinier s'indigne et interpelle la municipalité. Cette réaction fait prendre conscience à celle-ci que ces terrains sont habités et qu'elle ne peut négliger cette activité. Quelques semaines plus tard, les jardiniers sont une trentaine à répondre à l'invitation de la mairie et venir discuter des possibilités et conditions de maintien d'un espace de jardins collectifs sur le quartier. Une parcelle est alors réservée dans le projet mais celle-ci est nettement plus réduite que l'espace occupé initialement ; cette nouvelle situation nécessite une réflexion sur le nombre de jardiniers désirant une parcelle, sur les conditions d'accès, et le type d'aménagement et de gestion à prévoir pour ces jardins.

A partir de ce moment, la question de la place des jardins dans le quartier et des représentations qui y sont associées est posée. Pour y répondre, H&D propose de faire de l'ATU un espace de recherche : à travers la question des jardins, il s'agit de comprendre ce qu'est «*Habiter*» le quartier aujourd'hui pour permettre aux acteurs concernés par le projet de mieux débattre sur le quartier de demain.

Pour l'équipe de recherche H&D, la question des jardins est non seulement une façon de répondre à la mission d'animation qui lui est confiée par la municipalité, mais elle alimente aussi la recherche théorique menée sur les modes et les productions de l'*Habiter* et leur croisement avec les

⁵ ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

dynamiques du *développement*. C'est pourquoi cette recherche propose d'articuler l'*habiter* et le *projet* d'une part, les approches sociale et spatiale d'autre part ; ce en cherchant l'expression et le croisement des multiples représentations des acteurs du renouvellement urbain (habitants, élus et techniciens) à la fois sur les jardins et sur le projet.

Pour comprendre quelles sont les représentations des jardiniers et les usages du jardin, nous avons, au cours de visites à travers les potagers, observé ces espaces et rencontré les jardiniers. Ces derniers nous ont dévoilé une petite partie de leurs savoirs et exposé leurs savoir-faire. Ils nous ont livré des morceaux de vie, récits du passé ou de la vie quotidienne, laissant apparaître les jardins comme une clé pour comprendre le vécu du quartier. La caméra vidéo a été un des outils de recueil de l'information utilisé⁶, ainsi que de nombreuses photos prises par les jardiniers ou par nous-mêmes au long de l'année. Toutes ces images et paroles recueillies témoignent de leur travail et de leur fierté. Un relevé des structures spatiales et des objets a permis de compléter également notre connaissance des jardins.

Pour aborder la question du devenir des jardins avec les jardiniers, la recherche a pris la forme d'une visite collective dans d'autres jardins de la région pour lesquels un processus de projet formalisé avait été mis en œuvre⁷ : jardins familiaux ou d'insertion.

Parallèlement au travail réalisé avec les jardiniers nous avons mené une série d'entretiens individuels avec des acteurs « institutionnels » concernés par le projet urbain. L'objectif de cette étape était de comprendre quelles étaient leurs représentations des jardins de Carpeaux aujourd'hui et comment celles-ci se manifestaient dans le cadre du projet urbain. À l'aide d'un logiciel d'analyse de données textuelles⁸ nous avons analysé les entretiens et les avons confrontés avec les récits des jardiniers. Ce travail nous a permis de mesurer les écarts entre les représentations des divers acteurs ; il a éclairé davantage les jeux d'acteurs et les conditions du projet.

C'est le croisement de toutes les représentations recueillies qui nous a permis de renforcer et de complexifier notre compréhension de la dyna-

⁶ Un film a été réalisé par H&D qui peut être consulté sur demande auprès de Anne Lescieux (ap.lescieux@wanadoo.fr)

⁷ Nous développerons plus loin le programme et les résultats de cette journée.

⁸ Le logiciel utilisé ici était le logiciel Alceste présenté page 41.

mique de changement en cours et de ses effets de celle-ci sur la vie du quartier et des jardins

La première partie de cette note est consacrée à l'observation et la prise de connaissance des espaces et des pratiques des jardins au quotidien. Dans la seconde partie, nous cherchons à établir les liens entre les jardins existants et le projet urbain en cours d'élaboration sur le quartier. Nous proposons également une série de conditions pour établir un dialogue entre les acteurs du projet ; ce pour conclure sur la place que peuvent occuper des espaces tels que les jardins collectifs dans la co-production de projets urbain et la gestion d'un quartier en mutation.

Partie 1 : Espaces et pratiques des jardins au quotidien

Cette première partie de la note décrit sous forme d'histoires et de promenades les jardins tels qu'ils existaient au début du projet. Ce sont ici des mots et des images qui posent le décor.

Le cadre à la fois conditionne et est le produit des pratiques individuelles et collectives. A travers le récit des rencontres avec les jardiniers, la description spatiale est complétée par une lecture des jardins en termes de contribution à la production de la ville dans ses dimensions symboliques et culturelles, économiques mais aussi sociales et institutionnelles.

I. Histoires d'un lieu

L'histoire des jardins est fortement liée à l'évolution du quartier dans lequel ils se situent : ce quartier a commencé à se construire dans les années 1950/60 pour loger les ouvriers de l'industrie minière et sidérurgique alors florissante. Comme beaucoup d'autres à la même époque, il se développe sur du foncier disponible aux marges de la commune : le « haut » Carpeaux, est composé de maisons unifamiliales mitoyennes appartenant à des propriétaires privés et à un bailleur social, ainsi que de quelques petites « barres » de logements sociaux. Comme équipements, on y trouve l'école qui marque l'entrée du quartier, la maison de retraite et la future maison de quartier.

Dans le « bas Carpeaux », au-delà de la rue du Nord qui marque une coupure, se trouvent les collectifs de l'allée des Ormes : 70 logements répartis en 5 immeubles de 4 étages se regardent. L'enclavement de cette cité est accentué par la présence d'une batterie de garages et un rideau de peupliers. Au sous-sol d'un des immeubles, un lieu de prière musulman joue le rôle d'équipement collectif de proximité. Au fond de la cité, on trouve la résidence des Ormes. Ce foyer construit dans les années 70 hébergeait à l'origine essentiellement des travailleurs migrants venus des pays du Maghreb. Beaucoup d'entre eux habitent aujourd'hui l'allée des Ormes avec leurs familles. Actuellement, ce foyer de 214 chambres s'est ouvert à un public plus large, cumulant des difficultés sociales lourdes. Aujourd'hui insalubre, il attend depuis 1999 une démolition prochaine et sa reconversion en 6 résidences de moindre importance réparties sur différentes communes des deux communautés d'agglomérations de l'arron-



Plan du quartier Carpeaux

— Limites communales

■ Périmètre du projet urbain

Équipements du quartier et leurs espaces extérieurs :

1. Ecole et cours de récréation
2. Maison de repos et parc
3. Maison de quartier et jardin
4. Salle de Prière musulmane de l'Allée des Ormes
5. Foyer des Ormes et jardin

Espaces ouverts aménagés :

- P. Parking
- S. Terrain de sport
- J. Aire de Jeux (aménagée en 2004)

Jardins collectifs : ■

dissement⁹. Porteur de stigmates, il contribue à l'image et à la réputation négative du quartier.

Si la diversité des types de logements et la variété des espaces ouverts contribuent à un sentiment d'ouverture, l'implantation du bâti et les liaisons entre les espaces rendent cependant l'ensemble du quartier peu lisible : il est par exemple difficile de trouver l'entrée des logements collectifs, de dissocier l'avant et l'arrière des maisons individuelles, ou l'espace privé de l'espace public. Mal entretenus et couverts d'ordures et autres encombrants, les espaces extérieurs du quartier semblent poser des problèmes d'appropriation et de gestion. Cette organisation spatiale contribue certainement aussi à l'image négative du quartier.

Dans une logique fonctionnaliste, tous ces logements s'étalent selon une structure en boucle branchée à l'origine uniquement à la « grand route départementale », la rue Anatole France, seul lien avec les autres quartiers et avec le centre-ville situé à 2 km.

Depuis les années '80, la rue du Ruissard (ou rue du Nord prolongée) relie le Quartier aux communes de Beuvrages et de Petite-Forêt. Malgré cela, celui-ci semble aujourd'hui encore fort enclavé. Plusieurs éléments y contribuent comme cette voie censée rejoindre les communes de Raismes et Beuvrages, volontairement condamnée par une haute grille cadénassée, privant notamment les habitants du quartier d'un accès facile à la surface commerciale la plus proche ; de même, de nombreux sens uniques rendent malaisé l'accès vers les communes voisines. A cet enclavement physique s'ajoute le sentiment d'isolement des habitants qui souffrent de l'image très négative du quartier véhiculée à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pourtant, quand on arrive dans le quartier on peut apprécier aussi son caractère aéré, ses ouvertures et la végétation abondante. Le nom des rues semble même vouloir participer à cette image unitaire de nature : allée des Troènes, allée des Ormes, allée des Acacias. Le quartier se développe dans la pente ce qui permet de voir loin par-dessus les logements et les arbres jusqu'au terroir de la Bleuse-Borne situé à 500m de là. Si l'on baisse le regard on peut percevoir dans le fond du quartier, là où coulait à l'origine le ruisseau nommé « Ruissard » ce grand espace vert que constituent ces jardins « du bas » qui font l'objet de notre recherche.

⁹ L'arrondissement de Valenciennes est découpé en deux communautés d'agglomérations : la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et celle de Valenciennes Métropole (CAVM).

Plusieurs générations de jardiniers se sont déjà succédé dans ces jardins et au fil des saisons, les histoires du lieu se sont un peu diluées dans les mémoires. Dans les récits des jardiniers comme des techniciens de la ville, les précisions sur ce terrain se complètent ou se contredisent parfois : pour certains les jardins se situeraient sur les terrains d'une ancienne exploitation minière, ce qui expliquerait la remontée régulière de gayettes et de scories¹⁰ ; des techniciens de la ville expliquent pour leur part les remontées de cailloux à la surface du sol par des remblais d'origine industrielle ou minière. On entend aussi parler d'une casse de voiture à proximité mais sans parvenir à localiser exactement cette activité disparue.

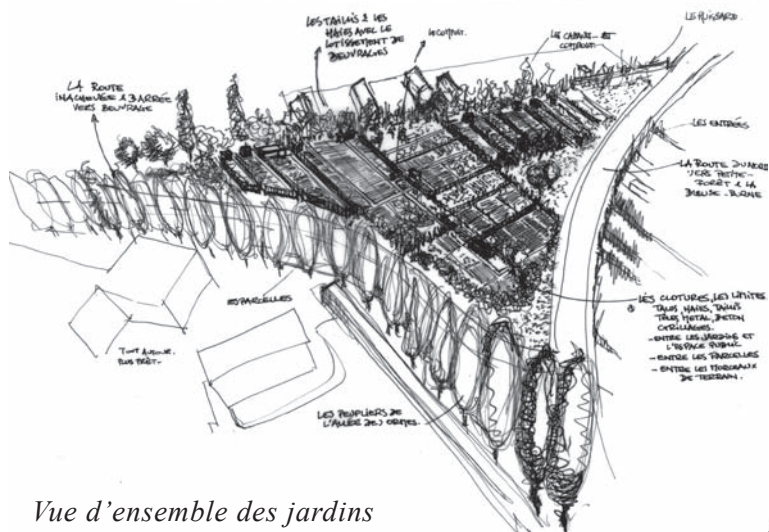
C'est la doyenne des jardiniers, qui nous fait remonter le plus loin dans le temps : sa mère et puis sa tante avaient déjà un jardin dans les années '20. Avant les jardins, des prés où paissaient des vaches s'étendaient jusqu'à la commune voisine de Beuvrages. Le terrain était déjà humide, marécageux car plusieurs sources y émergeaient qui se jetaient dans le Ruissard ; on en retrouve d'ailleurs les traces dans le nom des rues et on les devine dans le fossé qui passe au bout des jardins, sur les limites communales. Les alentours des jardins se sont bâtis peu à peu avec les logements ouvriers individuels et collectifs sur la commune d'Anzin d'abord et les lotissements de maisons quatre façades sur la commune de Beuvrages ensuite. Seuls les jardins sont restés des espaces non bâtis, îlot de verdure préservé. Et si certains jardiniers se souviennent d'avoir payé un loyer, les héritiers des propriétaires semblent s'être progressivement désintéressés de ces terrains laissant la totale liberté d'usage aux jardiniers et habitants du quartier.

Peut-être à cause du caractère marécageux, ces terrains n'étaient pas valorisables du point de vue foncier, n'étant d'ailleurs desservis par aucune voirie jusque dans les années '80. C'est à partir de ces années-là que l'espace des jardins a été réduit et découpé à plusieurs reprises : la construction de la rue du Ruissard vers Beuvrages a d'abord divisé les parcelles en deux et entraîné la disparition du terrain de foot sur lequel les enfants du quartier jouaient sous l'œil attentif de leurs pères jardiniers.

¹⁰ Ces informations n'ont toutefois pas pu être confirmées par les cartes des fosses et des puits des environs consultées dans l'Inventaire des fosses et puits de l'ancien groupe de valenciennes sur les communes d'Anzin et environs aux Archives du Centre Historique minier de Lewarde. Sur les cartes cadastrales exposées musées de la ville d'Anzin, le terrain figure en tous cas comme terres agricoles.

Le passage de cette route fort fréquentée, s'il a rompu la tranquillité des jardiniers a aussi permis de faire exister davantage les jardins dans l'espace du quartier. En effet, jusque là ceux-ci se trouvaient réellement à l'arrière du quartier, derrière les parcelles des maisons. Aujourd'hui les trottoirs et les bords engazonnés constituent des lieux de rencontre pour les jardiniers mais aussi pour les autres habitants. Récemment une aire de jeu a d'ailleurs été installée sur un espace à l'entrée de cette nouvelle rue, face aux jardins.

Quant à la voirie inachevée, censée relier le quartier à Beuvrages, son assiette en chantier et les talus qui la bordent servent aujourd'hui uniquement de desserte pour quelques jardins et surtout de terrain d'aventure et de découverte pour les enfants du quartier. Les travaux de voirie ainsi que l'installation plus récente à travers les jardins d'un conduit d'égouttage ont aussi réduit l'humidité du terrain jusque là irrigué de sources dispensant les jardiniers d'un arrosage trop important. Certaines parties du terrain sont également devenues incultes suite à l'installation de cette canalisation.



Vue d'ensemble des jardins

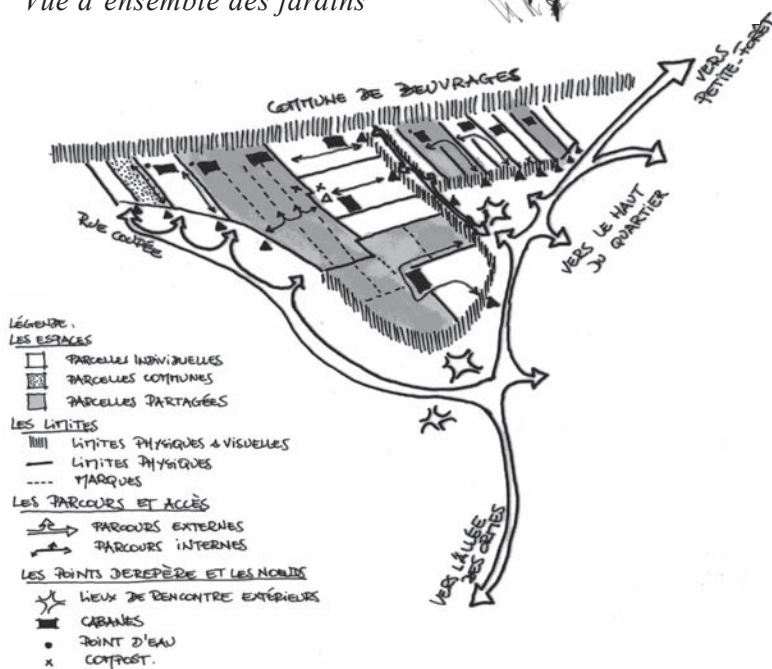


Schéma d'organisation générale des jardins, d'après K. Lynch

II. Images de jardins

Comme première approche spatiale, nous proposons une «lecture» des jardins de Carpeaux à la manière dont Kevin Lynch explicitait la structure d'une ville dans son ouvrage « L'image de la cité »¹¹ : avec ses quartiers, ses limites, ses parcours, ses nœuds et ses points de repère. Les quartiers sont dans le cas des jardins les multiples espaces qui composent l'ensemble ; les limites divisent soit les jardins du reste du quartier, soit elles séparent les jardins entre eux ; les parcours suivent les allées qui relient les espaces et les jardiniers ; les nœuds constituent des lieux, points stratégiques de l'organisation du tout ; tandis que les repères sont tous ces objets qui remplissent à la fois un rôle utilitaire dans la pratique du jardinage et une fonction de marquage de l'espace.

Voyage analytique dans l'espace, cette approche nous permet de visualiser les espaces produits par les usages et pratiques liées au jardinage et aux dynamiques sociales décrites dans la suite de la recherche.

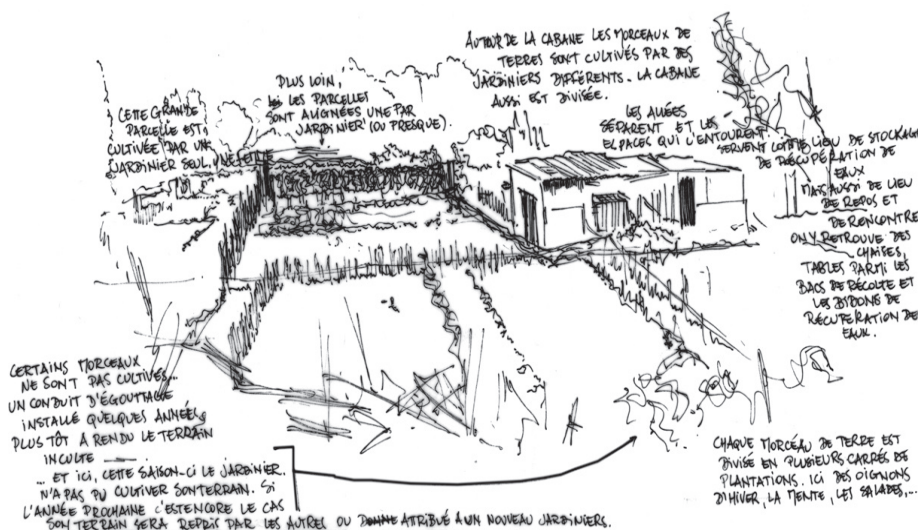
Espaces

Bien que tout le quartier soit en pente, les jardins occupent eux un terrain relativement plat qui correspond au fond de vallée marécageux du Ruissard. Le sentiment d'encaissement est renforcé par les talus des voiries alentours construites sur des remblais.

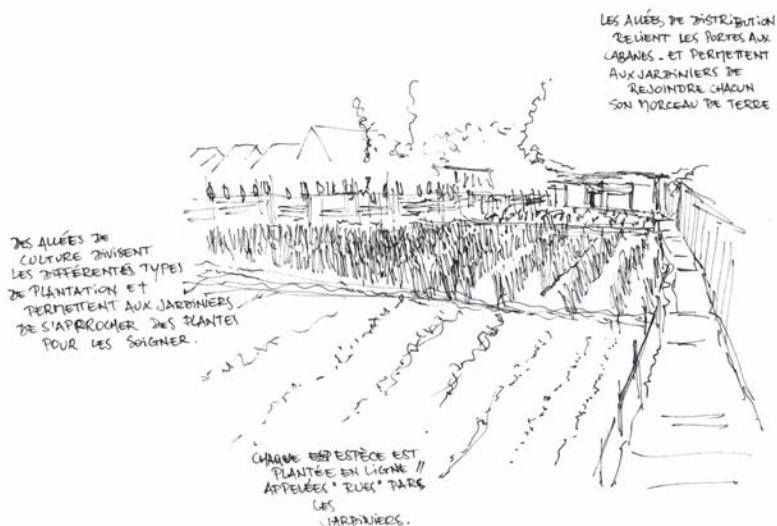
Le tracé du parcellaire laisse supposer que les jardins s'épandaient à l'origine en bandes étroites et longues qui furent ensuite coupées en deux par le passage de la rue du Ruissard. Aujourd'hui, d'un côté de la route, les jardins s'insèrent dans le tissu du quartier entre les logements et leurs jardins individuels. De l'autre côté, les jardins forment encore un espace continu. Bien que nous ne décrivions ici que la parcelle continue, il faut imaginer que les caractéristiques physiques et les pratiques se prolongent des deux côtés de la rue. Ce sont d'ailleurs les mêmes jardiniers qui se sont répartis les parcelles de part et d'autre.

La division du terrain en parcelles de jardin respecte en grande partie la logique foncière ou en garde en tous cas les directions principales. Elle s'en détache cependant dans les divisions et réorganisations internes de certaines parcelles. Ces divisions et certaines proximités spatiales sont le

¹¹ Lynch K., L'image de la cité, Dunod Paris, 1999



Exemple d'espace partagé : Cette parcelle est occupée par 5 jardiniers



Exemple de parcelle individuelle



Les «lignes» ou «rues» de plantes se suivent... Carottes, navets, pois chiche, petits pois, haricots verts, fèves, tomates, tomates cerises, ails, ails d'hiver, oignons, piments forts, piments doux, poireaux, salades rouges, salades vertes (de différentes variétés) choux rouges, choux verts, choux de Bruxelles, citrouilles, pommes de terre, courgettes, aubergines, avocats, pommes, fraises, rhubarbes, groseilles, framboises, pêches, noix, raisin blanc, ciboulette, coriandre, basilic, sauge, persil, menthe, persil frisé, plantes à rat .../...¹²

résultat non seulement des conditions d'accès et d'organisation spatiale des jardins, mais aussi d'échanges et de regroupements conditionnés par des liens personnels et communautaires entre les jardiniers. L'ensemble, d'apparence fort complexe est le résultat d'une répartition sans cesse revue des morceaux de terre au sein de la communauté des jardiniers.

Finalement les parcelles sont toutes de tailles et de formes différentes et les usages et rapports entre les usagers y sont dès lors très diversifiés. Certaines parcelles s'alignent simplement, longues et étroites, s'ouvrant sur les bords du terrain ; d'autres ont été regroupées et forment des ensembles plus larges mais aussi plus complexes et difficiles d'accès. Parfois plusieurs jardiniers se partagent une seule parcelle, chacun occupant alors un morceau de terre. Il arrive aussi que deux jardiniers, deux frères par exemple, cultivent ensemble tout leur terrain. Enfin quelques jardiniers cultivent plusieurs morceaux de terre répartis sur des parcelles différentes.

Chaque morceau de terre se divise encore entre des carrés d'espèces végétales différentes plantées en lignes parallèles que les jardiniers appellent « routes », « rues » ou « lignes ». Là où la terre est bonne, s'alignent avec une très grande économie d'espace, des rangées de légumes : oignons d'hiver ou d'été, patates, fèves, ail... On trouve beaucoup de menthe, à proximité des cabanes. Des fraisiers aussi sortent des sillons de pailles qui les protègent du froid ; de temps en temps on peut apercevoir une fleur qui

¹² Inventaire au 20 juillet 2004

témoigne d'une présence féminine.

Le tout forme un ensemble densément occupé. Si un morceau de terrain est inutilisé, c'est soit parce qu'il se trouve sur le tracé du conduit d'égouttage, soit parce qu'un jardinier ne peut momentanément pas s'occuper de son jardin. Quand cette situation se prolonge, les autres jardiniers dérangés par les mauvaises herbes qui risquent de contaminer leurs cultures, se répartissent bien vite la terre inutilisée ou l'attribuent à quelqu'un d'autre.

Limites

Les limites des parcelles sont marquées physiquement de façons différentes si elles séparent les jardins de l'extérieur ou les jardins entre eux. La séparation peut être soit totale, visuelle et physique, soit uniquement physique c'est-à-dire qu'elle permet au regard de pénétrer dans l'espace voisin ; il est aussi des limites qui sont uniquement des marques dans l'espace et qui n'arrêtent ni le regard, ni le passage.

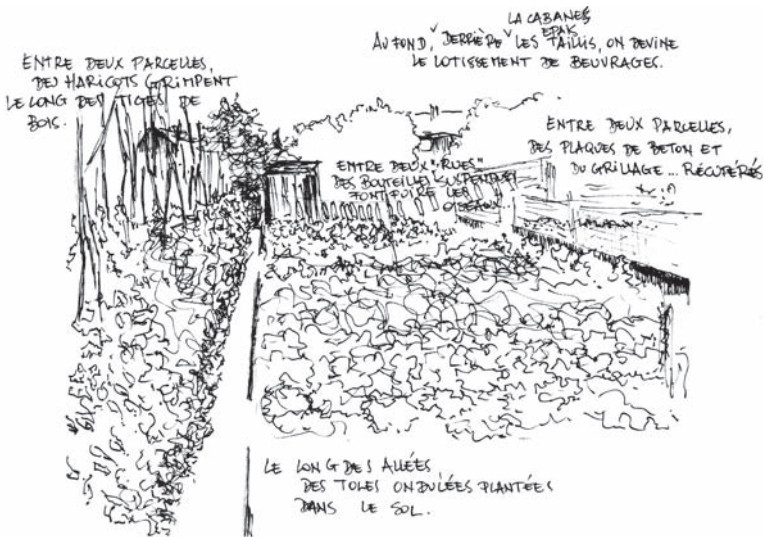
Ce sont les hauteurs et les matériaux dont les clôtures sont composées qui définissent le degré de séparation. Hautes ou basses, les clôtures sont soit construites avec des plaques de béton, des tôles de plastique ou de métal ondulées, parfois surmontées de grillages, Tous ces matériaux sont souvent récupérés ailleurs. Certaines clôtures sont aussi composées de végétaux sauvages ou cultivés comme les haricots, le maïs.

L'espace formé par l'ensemble des jardins se marque assez clairement dans le quartier par les limites qui le définissent et qui le différencient des autres espaces ouverts environnants : le fond des jardins, qui correspond aussi au bout du quartier et aux limites communales, est constitué par une dense clôture végétale composée d'arbustes et d'arbres à hautes tiges. De l'autre côté de cette haie, des grillages ont été installés qui empêchent tout passage visuel et physique entre les jardins collectifs de Carpeaux et les jardins privés des maisons individuelles. Ce type de clôture répond clairement à un souci de protection des logements de la commune de Beuvrages.

Les deux autres bords de l'espace sont dessinés par les deux voiries en contre-courbe et surélevées dont nous avons parlé plus haut. La première de ces voies, celle qui est utilisée, divise visuellement l'espace mais ne constitue pas une barrière physique infranchissable. L'autre voie par contre est doublée de la rangée de hauts peupliers qui encercle l'allée des Ormes. Les peupliers sont plantés dans un fossé avec, de l'autre côté, les grillages qui

clôturent l'espace vert attaché au foyer des Ormes. Ces grilles se prolongent par la batterie de garages qui encadre aussi la cité. Ici les grilles isolent surtout l'espace extérieur associé au Foyer d'hébergement.

Entre les jardins et les espaces publics des deux voiries, les limites sont fonction de la nécessité de protection : là où le passage est fréquent, les clôtures sont denses et opaques, composées de végétation massive et sauvage. Les jardiniers n'entretiennent en général pas beaucoup ces clôtures qui constituent pourtant la façade extérieure des jardins ; et si ces limites permettent aux jardiniers de se protéger du passage et de trouver la tranquillité elles contribuent aussi à leur image « bordélique ». La position des jardins en contrebas de la route permet à certains endroits de plonger le regard au cœur des jardins tandis que les talus forment une séparation physique supplémentaire.



Accrochés à la clôture, on peut découvrir :

- 1 évier de caravane en plastique
- 7 bouteilles en plastique
- 7 bidons en plastique
- 3 vieilles vestes
- 1 porte manteau « nounours » synthétique type « lot de foire »
- de la tôle et du grillage

*Les limites : talus, haies, taillis... ou tôles, plastiques, métal, béton, grillage
séparent les jardins de l'espace public, les parcelles, les morceaux de terrain*

Là où l'espace public est moins fréquenté, comme le long de la route inachevée, les clôtures ne sont plus aussi opaques mais leur hauteur empêche l'accès. Elles sont constituées de plaques de béton, de bois ou de tôles ondulées surmontées de grillages.

Entre deux parcelles de jardins, on retrouve la même diversité de matériaux mais dans l'ensemble la hauteur des clôtures est nettement plus réduite et pratiquement tous les jardins communiquent visuellement. Il n'est pas rare d'ailleurs que certaines clôtures soient interrompues sans même qu'une porte soit installée ; on peut alors circuler librement entre certaines parcelles.

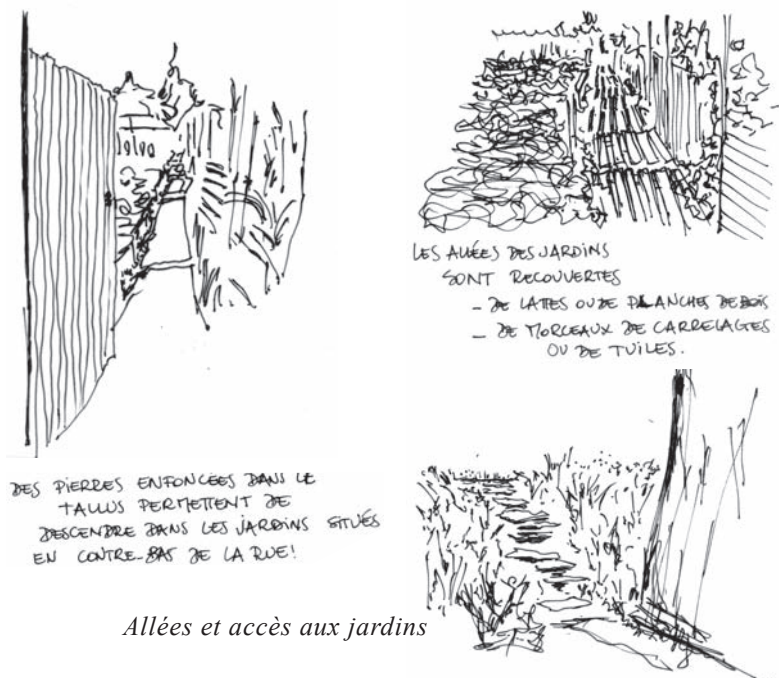
Quand une parcelle est divisée en plusieurs morceaux de terre cultivés par des jardiniers différents, la limite entre les morceaux se marque soit par une rangée de végétaux spécifiques plus haut comme du maïs, ou des haricots, soit par un simple ruban de chantier rouge et blanc tendu entre deux piquets métalliques. Les allées aussi séparent souvent deux espaces pratiqués par des personnes différentes.

Parcours

Deux réseaux de parcours organisent les jardins : un premier relie l'espace public aux jardins et un deuxième relie les espaces à l'intérieur des jardins eux-mêmes.

L'accès aux jardins se fait principalement à partir de l'espace public. On peut relever trois grands axes de distribution extérieure : les deux premiers sont les trottoirs et bords enherbés qui longent les voiries. Ces espaces distribuent les jardins perpendiculairement à la voirie. Cependant il est souvent nécessaire pour aller du trottoir à la porte de traverser un morceau de gazon ou de descendre quelques marches bricolées dans le talus. Un autre parcours part perpendiculairement de la rue du Nord pour s'enfoncer entre deux haies végétales hautes et opaques et distribuer latéralement quelques autres parcelles dans le fond. Ce passage est peu utilisé excepté par les enfants pour qui le caractère sauvage et secret en fait un espace de jeu privilégié.

Au cœur même des jardins, pour aller d'une parcelle à l'autre ou d'un espace à l'autre dans les parcelles partagées il faut suivre les allées qui se prolongent au-delà des portes et des clôtures dans un schéma complexe et peu lisible pour les non-initiés ; les jardiniers possèdent les clés des portes extérieures comme celles intérieures et circulent assez librement dans ces parcelles partagées.



Au sein d'une même parcelle ou d'un espace cultivé, de plus petites allées de culture permettent d'approcher les plantations pour les soigner.

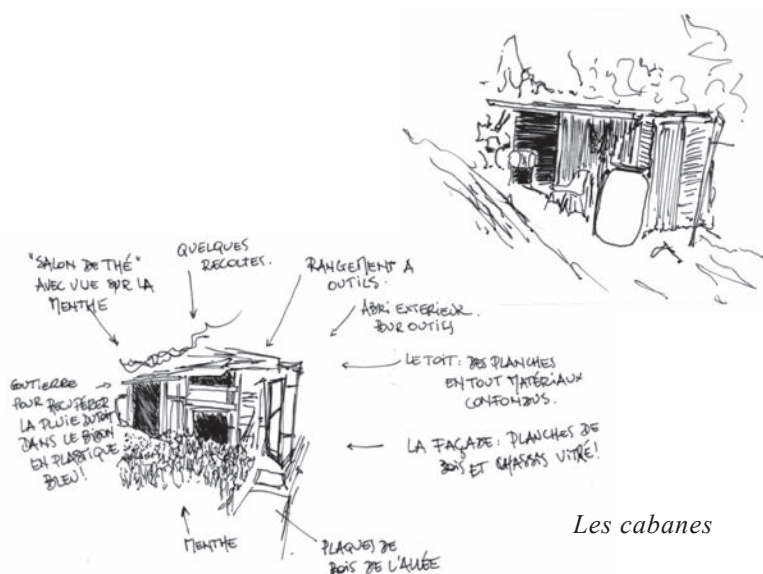
Allées de distribution et allées de culture sont soit recouvertes entièrement de planches de bois, de plastic, ou encore des morceaux de carrelage récupérés, soit elles sont en terre, parfois avec les bords simplement soulignés par des morceaux de tuiles ou de tôles enfoncés dans le sol. Dans certains jardins les espaces de culture sont même surélevés et forment des sortes de bacs par rapport aux allées ; ce type d'installation ergonomique facilite la position de travail !

Nœuds et repères

Certains espaces, extérieurs aux jardins, sont des points d'articulation entre les jardins et le quartier. Ces nœuds extérieurs se situent principalement au croisement entre les parcours extérieurs que nous avons cités ci-dessus. Le premier de ces nœuds se trouve à l'angle entre les deux voies

où un dégagement enherbé forme une sorte de promontoire à partir duquel on a vue sur les jardins. C'est aussi, plus ou moins, le point d'où arrivent à pied les jardiniers qui habitent pour la plupart l'allée des Ormes. Un autre point de rencontre et d'arrêt s'est créé sur le chemin entre le jardin et la maison : là où débouche le passage sauvage sur un autre espace engazonné. Plusieurs portes de jardins donnent d'ailleurs sur cet espace. Quelques arbres regroupés à cet endroit sont aussi un repère visuel de ce lieu de rencontre.

Dans les jardins, on peut relever une série d'objets et de constructions qui ont une fonction spécifique dans la pratique du jardinage. Ces objets marquent aussi les espaces stratégiques dans l'organisation individuelle et collective des jardiniers! Les premiers parmi ces points de repère sont les cabanes construites également avec des matériaux de récupération. Elles abritent au minimum les outils de jardinage et quelques caisses de fruits et légumes récoltés. Elles peuvent aussi servir d'abri pour les jardiniers contre la pluie ou le soleil ; on retrouve d'ailleurs bien souvent une chaise ou autre qui traîne à proximité. Certaines cabanes constituent de vrais lieux de séjour aménagés pour prendre le thé à plusieurs en profitant de la vue sur les cultures. Autour des cabanes, l'espace est dégagé et la terre piétinée témoigne des passages fréquents.



Les cabanes

Près des cabanes on trouve souvent le point d'eau, deuxième repère qui fait aussi l'objet d'une attention particulière. La plupart du temps il s'agit d'un ou de deux bidons en plastique dans lesquels on récupère les eaux qui ruissèlent depuis le toit du cabanon. Des jardiniers ont même construit dans leur jardin un étang dans lequel ils récoltent l'eau de pluie ; ils y ont aussi amené des poissons. Parfois un puits est creusé en un point précis de la parcelle.

Le compost constitue aussi un lieu stratégique pour la pratique du jardin bien que celui-ci soit moins valorisé spatialement et visuellement.

Finalement certains arbres, à haute tige généralement, se distinguent des autres plantations : ils organisent un espace et portent parfois une charge symbolique importante.

III. Rencontres avec les jardiniers

Parcourir les jardins, c'est aussi rendre visite aux jardiniers. Peu à peu, au fil de rencontres répétées nous avons été autorisés à pénétrer dans un univers qui, s'il se donne à voir aux regards extérieurs, ne relève cependant pas de l'espace public. Au détour du jardin et au hasard des rencontres les jardiniers nous confient avec beaucoup de pudeur des bribes d'histoires personnelles. Nous découvrons que ces histoires singulières se sont écrites à partir d'histoires collectives : histoires ouvrières, histoires de migrants, histoires d'hommes et plus rarement de femmes d'« ici » et d'ailleurs qui se sont appropriés avec le temps un espace, parcelle du territoire beaucoup plus vaste de l'habiter mais dont le jardin constitue pour nous le point d'entrée.

Espace ouvert sous condition, il nous a fallu, avant d'être invités à entrer dans les jardins, d'abord rencontrer le bon jardinier et établir la confiance. Monsieur Haouri¹³, tel un chef de village nous ouvre les portes et nous entraîne à la rencontre des autres jardiniers. Il vient voir plusieurs fois par jour si tout se passe bien. De sa fenêtre d'appartement, il voit les jardins et d'ailleurs il nous suffit d'apparaître en bordure du terrain pour que dans les immeubles notre présence soit connue. Il possède également une cabane dans laquelle on peut s'installer à plusieurs pour boire le thé et observer les jardins. Cette cabane sert parfois de lieux de rassemblement pour quelques jardiniers. Les autres l'appellent le chef ou encore le président car il possède plusieurs parcelles et les clefs de quelques jardins. Cette reconnaissance semble dépasser les limites des potagers, si bien que les enfants du quartier appellent les jardiniers « les monsieurs Haouri ».

Une quinzaine de personnes cultivent les jardins « du bas Carpeaux ». Comme Monsieur Haouri, la majorité des jardiniers sont originaires du Maroc. Deux sont algériens. Aujourd'hui retraités ou au chômage tous sont arrivés en France dans les années '60-'70 pour travailler à la mine, dans la métallurgie ou encore dans les Travaux Publics et contribuer aux années de la France glorieuse. Certains parlent encore difficilement le français. La plupart vivent en couple, ont plus de 45 ans et des enfants déjà grands qui habitent souvent dans les communes alentours, parfois au pays. En général ceux-ci ne viennent pas au jardin, ou alors le week-end

¹³ Tous les noms ont été transformés ici par souci d'anonymat, sauf celui de Madame Dujardin qui nous l'espérons ne nous en voudra pas.

mais profitent cependant volontiers des légumes produits par le chef de famille. L'espace du jardin n'est pas non plus celui des femmes bien que nous en rencontrions parfois qui prennent le relais de leur mari malade ou parti au pays. A l'exception d'un jardinier qui aujourd'hui a acheté une maison sur la commune voisine, tous habitent depuis 20 ans en moyenne les logements collectifs de la cité des Ormes.

La seule femme, comme tous aiment à le souligner, est d'origine française. Son nom dans ce lieu ne s'invente pas : Madame Dujardin. Elle a bientôt 90 ans. Les autres jardiniers l'appellent « la vieille » avec respect, car on la dit brave et courageuse. Cependant on lui parle peu : il y aurait eu quelques conflits au sujet d'un terrain que des jardiniers se seraient appropriés et de l'entretien des clôtures...

Cela fait maintenant 80 ans que la famille de madame Dujardin - c'est-à-dire, avant elle, sa tante, puis sa mère - occupe ces terrains. Ce lieu a toujours été « son » jardin, son espace, son univers alors que son mari en cultivait un autre ailleurs, rue des Canadiens, où elle élève aujourd'hui ses poules. La terre y est moins bonne et surtout moins chargée d'histoire.

Madame Dujardin, devenue anzinoise par mariage, ne se dit pas « d'ici » mais de St-Saulve, commune proche. Elle habite à proximité du centre d'Anzin à plus d'une demi-heure de marche. Fidèle, elle vient au jardin chaque matin de 7h à midi, y compris l'hiver, et sauf en cas de grosses pluies ou de grands froids. A cause de problèmes de santé, elle se fait parfois aider pour bêcher par un monsieur qu'elle connaît, mais qui « n'est pas des jardins ».

Ceux que les jardiniers appellent « *les italiens* » ce sont les frères Perrez, pourtant bien d'origine espagnole. Ils cultivent à deux. Toujours. Par plaisir, mais aussi parce que « ça met du beurre dans les épinards » et que « c'est bien meilleur pour la santé ». Ils possèdent le jardin depuis 5 ans. L'histoire a commencé quand un des deux frères, bénéficiaire du RMI¹⁴ s'est retrouvé en formation dans des jardins d'insertion à Valenciennes. À la fin du stage, il s'est mis à la recherche d'un jardin et a proposé à son frère de l'aider. Depuis, ensemble, ils possèdent deux parcelles. Pour l'une, ils ne paient pas de loyer car ils ne savent pas vraiment à qui elle appartient. Pour la seconde, de l'autre côté de la rue du Ruissard, ils paient un loyer à la mairie.

¹⁴ RMI : Revenu Minimum d'Insertion en France

Les deux frères viennent chaque jour de 8h à 11h environ sauf le week-end. L'un vient du quartier de la Bleuse Borne en mobylette bleue : « Il faut compter même pas 10min ». L'autre habite dans le quartier, un peu plus loin, là où les limites du quartier deviennent floues. Avec les autres jardiniers, l'entente est bonne mais c'est « bonjour, bonsoir » ; on ne donne pas sa clef, mais il arrive qu'on se prête des outils.

Au gré de ces rencontres avec les jardiniers l'espace des jardins a ainsi pris une dimension nouvelle à nos yeux : il nous est apparu d'une part dans son rapport au temps ; le temps cyclique de la vie quotidienne, des saisons, mais aussi le temps long de l'histoire et de la mémoire des hommes.

Il nous est apparu d'autre part à travers le sens que les jardiniers donnent à leurs pratiques et à l'espace : espace organisé de la vie quotidienne, le jardin est aussi l'espace du loisir, de la détente et surtout du travail. C'est un espace approprié, un espace de sociabilité qui favorise la rencontre, la connaissance et la reconnaissance de soi et de l'autre.

Le jardin est un territoire qui participe de la chaîne de l'habiter. Ce territoire se décline en termes de contribution à la production de la ville¹⁵. Comme nous les avons décrits dans le chapitre précédent, les jardins constituent une production matérielle, spatialisée. Mais les jardins sont aussi et surtout une production culturelle et symbolique. Ils relèvent également d'une production économique bien que non marchande et non monétaire, associée à la dimension de l'échange. Ils sont enfin une production sociale, voire institutionnelle : les jardins par leur localisation et leur organisation sont au cœur des rapports entre l'individuel et le collectif, entre le formel et l'informel, entre le privé et le public.

¹⁵ Nous utilisons ici les catégories de « productions de la ville » telles que définies et utilisées comme clés d'analyse des pratiques d'acteurs de la régénération urbaine dans l'ouvrage suivant : Declève Bernard, Forray Rosanna (s/d), « Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine », Habitat et Développement, UCL, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, 2004, 229p.ill.

III.1. Les temps du jardin

III.1.1. Le temps cyclique de la vie quotidienne, des saisons et des hommes

Les jardins se vivent au jour le jour, au rythme des saisons et de la vie. La majorité des jardiniers de Carpeaux consacrent quotidiennement plusieurs heures par jour au jardin. Chacun possède un rythme qui lui est propre : les uns viennent le matin, les autres après midi, avant d'aller aux courses ou au retour du lieu de prière, mais beaucoup moins le jour du marché. Certains jardiniers se rendent plusieurs fois par jour au jardin : le matin pour la récolte, l'après midi pour le jardinage, le soir pour l'arrosage. Ce rythme de fréquentation est facilité par la proximité avec le lieu d'habitation. Ainsi le jardin s'inscrit-il dans une chaîne de temps, de lieux et de parcours quotidiens : la maison, les « courses », le jardin, la mosquée sont les espaces temps de la vie quotidienne. Le jardin est pour les jardiniers une habitude, mot dont la racine latine *habitare* (avoir souvent), nous rappelle une des significations du verbe habiter.

Mais la vie du jardin dépend aussi des conditions météorologiques et des cycles de la nature : la pluie ou le beau temps guident l'activité des hommes et du jardin. Celle de la lune décide des plantations. Le temps transforme le paysage et donne à voir des images du jardin bien différentes au fil des saisons : la culture est plus dense de mars à octobre tandis que l'hiver est le temps du bricolage : c'est aussi le temps où l'on retourne la terre, où l'on part en quête d'objets divers pour refaire les clôtures, où « on passe voir », surveiller un peu, « on s'occupe ». Pour plusieurs jardiniers le jardin vit l'hiver et, est encore le centre d'une activité insoupçonnée.

Au temps cyclique des saisons s'ajoutent aussi les événements de la vie des hommes et des femmes qui y travaillent et leur organisation annuelle : on plantera par exemple plus tôt en février ou en mars afin d'échelonner les récoltes par rapport au retour au pays prévu durant l'été.

III.1.2. Le temps long de l'histoire et de la mémoire

Le rapport au jardin témoigne aussi de l'histoire et de la permanence : le lieu est porteur de mémoire et constitue une forme de lien symbolique à des histoires individuelles ou collectives, qui charge le jardin de significations au-delà de la précarité des statuts de ses occupants.



9 mai 2004



9 juillet 2004



9 mai 2004



21 juillet 2004

Ces séries photographiques réalisées par les jardiniers eux-mêmes montrent leurs jardins qui évoluent au fil de la saison

Pour les uns, c'est d'abord un lieu chargé des souvenirs d'une histoire familiale dont le jardin était le centre. L'histoire du jardin se raconte d'ailleurs avec comme repères temporels des moments clefs de la vie. Cette histoire événementielle est personnelle ou familiale : le décès d'un proche, la naissance des enfants, la « mise » à la retraite ou au chômage, la maladie. Les enfants grandissent ou se marient et on adapte la production aux nouveaux besoins de la famille. Le jardin tisse un lien nostalgique avec le passé : il est porteur par exemple de souvenirs de convivialité, comme la cabane construite du temps d'un tel, chargée d'histoire « *où on racontait l'conte* ». Parfois l'histoire du jardin est aussi liée à l'histoire urbaine du quartier : le percement des routes, le premier déménagement du foyer des Ormes, la démolition du terrain de foot, la construction des maisons.

Pour certains chefs de famille immigrés, le jardin est aussi un espace où se perpétue la culture de la terre, comme continuant de le faire au pays, un père, des frères, ou comme eux-mêmes le faisaient avant de venir en France. « Ici et là bas » sont des termes très présents dans les récits des jardiniers. Le jardin entretient une forme de permanence dans le temps au-delà du lieu ; c'est le rapport à la terre du migrant, la terre d'ici qui le

lie à la terre natale, à l'histoire familiale. Le jardin devient un espace porteur de sens et de mémoire¹⁶ qui met en relation des expériences vécues et des espaces qui peuvent être considérés comme proches, au-delà de la distance géographique ou au-delà du temps. Espaces intuitifs ou réels, ils composent le territoire de proximité, mettent en relation des espaces perçus avec d'autres plus lointains et sont des composantes de l'habiter.

Cet ailleurs est présent dans l'espace des jardins à travers les objets, mais aussi des sons, des odeurs, une ambiance. Sans en avoir la clef, car ils sont évocateurs d'autant de jardins secrets qu'on ne livre au visiteur qu'avec le temps et la confiance, on devine la valeur de certains signes. On les ressent chargés d'émotions : une certaine odeur de menthe ou de coriandre, un outil plus qu'un autre, l'histoire de cette cabane ou encore ces roses trémières apportées du Maroc qui semblent refléter aux yeux de sa propriétaire une couleur toute particulière. Le jardin « cet attrape-monde » (Conan, 1998) véhicule donc bien plus que ce qui est donné à voir au passant ou au visiteur d'un jour.

III.2. Jardins et productions du territoire

III.2.1. Une production économique et de l'échange

Une production non marchande et non monétaire

Le jardinier est un « productif » qui « ramène » à la maison les fruits de son travail et en fait profiter l'entourage. Le jardin « potager »¹⁷ fournit une ressource alimentaire, qui semble occuper pour certains jardiniers une place importante dans l'économie familiale. Il s'agit d'une forme de production non marchande et non monétaire, en marge de l'économie formelle : l'échange ne s'appuie pas sur une économie fondée sur le capital foncier ou monétaire, ou sur la poursuite d'intérêts individuels ;

¹⁶ Nous constatons par ailleurs que le thème de la mémoire, dans ses dimensions historiques et émotives est repris à plusieurs reprises comme thème de manifestations autour des jardins ; les « jardins mosaïques » dans la métropole Lilloise ont choisi la mémoire des migrants de la région comme thème d'ouverture en 2004. En 2005, la mémoire est également le thème du 14^e festival des jardins de Chaumont sur Loire.

¹⁷ Étymologiquement, le potager est le jardin qui produit de quoi ajouter à la marmite les légumes pour la potée ou le potage

il ne participe pas non plus à des processus d'accumulation des produits. L'échange se fonde plutôt sur des facteurs humains comme le travail et les formes de solidarité familiale et/ou communautaire.

Pour certains jardiniers cette production entre néanmoins dans une stratégie individuelle d'économie de subsistance que l'on peut considérer, au cœur de l'économie familiale, comme une forme de résistance à la précarité des ressources. En fonction de la taille de la famille, de la taille de la parcelle, la production peut en effet assurer tout ou partie de la consommation en légume du ménage. Cette consommation est saisonnière ou annuelle selon les capacités de conservation. Pour beaucoup, elle semble représenter une dimension économique plus secondaire mais cependant non négligeable. La production du jardin représente alors « *le beurre dans les épinards* » c'est-à-dire qu'elle permet de compléter en quantité et en qualité l'alimentation familiale. La qualité des produits du jardin sont d'une grande importance aux yeux des jardiniers « *c'est bien meilleur au goût et pour la santé* ». De même, la qualité de la terre apporte une plus value matérielle - de plus beaux légumes, moins de travail - et une certaine fierté pour le jardinier qui la cultive.

La production matérielle du jardinier est difficile à estimer au regard des critères d'évaluation classiques, à savoir quantité produite vs coût de production. Les jardiniers ne savent pas chiffrer exactement leur production. Celle-ci se mesure en nombre de lignes ou en routes de culture. L'évaluation de la production se rapporte aux besoins de consommation approximatifs de la famille : « *Ca suffit pour moi, ma femme et mes deux filles* », « *C'est pour les gros légumes* », « *Suffisamment de haricots pour ne pas devoir en acheter* », « *Pour pouvoir en donner à ma nièce* ». Cette production ne doit pas coûter financièrement ou alors le moins possible : on valorise la récupération, on garde ou on échange des graines, on évite les dépenses d'engrais ou de désherbants. De même aucun des jardiniers n'est en capacité de dire quelle est la taille exacte de sa parcelle. L'ignorance de la superficie cultivée semble aller de pair avec l'absence de contraintes institutionnelle sur l'usage de terrain. A l'inverse d'un système de production marchande basée sur un rapport coût/production, c'est le temps passé au jardin qui est valorisé. La référence est le temps vécu, par ailleurs considéré comme du plaisir, et non le temps économique. Par contre, les jardiniers travaillent rarement au jardin le week-end ou le dimanche considérés comme jours de repos durant lesquels le jardin revêt davantage son caractère de loisirs.

De l'échange : le don et le contre-don

La plupart des jardiniers distribuent les légumes au sein de la famille, essentiellement aux enfants devenus grands qui, lorsqu'ils viennent rendre visite aux parents « *repartent toujours avec quelque chose* ». Mais on donne aussi « *aux femmes qui n'ont pas de mari, ou aux familles qui ont besoin, quand il n'y a pas de travail ...* ». On ressent dans ces mots le plaisir de donner et la fierté des jardiniers par rapport à leur production.

Le don des produits excédentaires du jardin s'inscrit dans des formes de solidarité familiale ou communautaire qui contribuent à la reconnaissance sociale au sein de la communauté et du quartier. « Donner » des produits de son jardin à l'entourage est aussi décrit comme une manière de préserver l'estime de soi : « habitués à recevoir », destinataires « du don » dans le cadre de politiques d'assistance, les jardiniers deviennent à leur tour des donateurs. Mais il ne s'agit pas de réciprocité : le contre don ne se fait pas envers la société mais à la communauté familiale ou de voisinage. « *Le fait de toujours recevoir, recevoir ... et rien donner en contrepartie c'est mal perçu... là ça permet de ne pas être que dépendant* ». Le don est aussi pour certains jardiniers une manière d'honorer les devoirs liés à la religion musulmane, le troisième pilier de l'islam étant l'aumône, obligation sociale.

III.2.2. Une production culturelle et symbolique

Le « football des vieux »

Dans les discours des jardiniers le jardin est souvent présenté comme un espace de loisirs, de rencontre, une détente, une occupation, voire une passion qui occupe pas mal de temps.

« *C'est le football des vieux pour nous Madame !* » : assimilé à un sport, le jardin procure aussi une activité physique qui contribue à se maintenir en bonne santé. La santé est entendue ici au sens de bien-être global. La plupart des jardiniers soulignent également la meilleure qualité alimentaire des produits récoltés, qui ne contiendraient pas d'engrais. Cette motivation est associée à celle du contact avec la nature : le jardin c'est l'espace du dehors « pour ne pas rester enfermé dans l'appartement » par comparaison à l'intérieur du logement qui est aussi davantage considéré

comme l'espace des femmes. Le jardin constitue donc un espace personnel, approprié, un espace de liberté et de plaisir.

Jardins d'ouvriers

Le jardin est porteur aussi d'une autre histoire : l'histoire ouvrière, qui fonde une appartenance commune et une identité collective au-delà de la diversité des origines culturelles. On entend par exemple dire : « *On est tous des ouvriers ici !* », « *A la mine de toutes façon on était tous noirs !* » et « *T'es un ouvrier avant tout* ».

Tous les jardiniers ou leur conjoint, aujourd'hui retraités ou au chômage, ont en effet travaillé dans le Valenciennois, pour l'industrie minière, dans la métallurgie, la sidérurgie, ou les travaux publics. Leur histoire correspond dans la région, à celle de l'immigration marocaine, plus tardive que celle des polonais, italiens ou algériens. Celle-ci a pris un essor important fin des années 60 quand il s'agissait de répondre au besoin de main d'œuvre malgré le déclin progressif de la production charbonnière. Cette offre de travail est pour plusieurs le fondement du projet migratoire. Et, tout en assignant une place dans les rapports de production, elle a été ou est encore source d'une identité à laquelle on se réfère y compris lors des rencontres à l'extérieur avec d'autres jardiniers¹⁸. Cependant, si cette appartenance forme un lien et une identité de référence, à la fierté se mêle aussi l'amertume et le sentiment d'échec face à la « mise au chômage » ou « au RMI ».

Cependant, l'histoire des jardins de Carpeaux semble avoir résisté à celle de l'évolution des jardins collectifs¹⁹. Ni tout à fait ouvriers, ni d'insertion, ni communautaires, ni pédagogiques, ni associatifs, ni produits de

¹⁸ Nous faisons référence ici à la visite des « jardins d'ailleurs » organisée dans le cadre de l'ATU lors de laquelle à plusieurs reprises les jardiniers de Carpeaux ont établi le contact avec d'autres jardiniers présents dans ces jardins visités en évoquant cette appartenance ouvrière ou communautaire.

¹⁹ Ce sont les Jardins ouvriers qui sont à l'origine des jardins collectifs. Mis à disposition par les patrons des industries en vue notamment de maintenir les ouvriers dans un état de dépendance par rapport à l'emploi, ils ont été développés plus tard par les catholiques sociaux, dont l'abbé Lemire est une figure emblématique, pour permettre aux ouvriers de posséder une parcelle de terre pouvant contribuer à améliorer l'ordinaire. Devenus jardins familiaux après la guerre et, après un déclin marqué entre les années '50 et '80, les jardins collectifs connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt et se déploient sous des formes diverses au cœur des villes : jardins familiaux traditionnels, jardins communautaires ou

l'intervention publique, sans projets identifiés et encore moins formalisés, les jardins de Carpeaux sont pourtant un peu tout ça à la fois.

Les jardins potagers collectifs apparaissent comme révélateurs de logiques de pouvoir et de relations entre classes sociales, présents dans la production des rapports sociaux et des formes urbaines. On peut d'ailleurs lire l'histoire des jardins aux différentes époques tantôt comme un outil de domination institutionnelle ou culturelle, tantôt comme outils de contre pouvoir²⁰, ou plus exactement de résistance à ces formes de dominations culturelles. Mais à Carpeaux nous ne sommes pas explicitement dans un cas de figure ou dans l'autre : il ne s'agit ni de la militance des luttes urbaines des années '70, ni des formes d'occupation d'espaces tels que pourraient le développer aujourd'hui les habitants des jardins partagés. A travers l'occupation des jardins, les jardiniers ne revendiquent pas le « droit à la ville » (H.Lefevre, 1970).

L'appropriation de la terre ne relève pas à Carpeaux de la lutte sociale organisée, ni de stratégies collectives visant à affirmer une identité populaire. Cependant on peut faire l'hypothèse qu'elle représente ici une forme de résistance non revendicative à la précarité et à l'exclusion, qu'elle soit liée à l'emploi, ou au lieu d'habitation. Les jardiniers ont en effet, consciemment ou non, conquis progressivement à travers les jardins une place dans la ville.

Finalement, même si les professionnels et élus communaux évoquent les jardins « familiaux » plutôt qu'« ouvriers », qualificatif estimé correspondre à une réalité « dépassée », les jardiniers eux parlent tout simplement « des jardins » en les associant fièrement dans leur récit à l'histoire ouvrière et au travail.

partagés, jardins d'insertions, thérapeutiques ou pédagogiques, jardins thématiques. Voir à ce sujet la typologie proposée par Laurence VANHOVE in Vanhove L. (2004), L'agriculture urbaine dans les pays du nord et les jardins à usage collectifs, travail réalisé dans le cadre du cours Acteurs et mécanismes de développement territorial, DES en Urbanisme et Développement Territorial, UCL- LLN

²⁰ Les patrons de grandes usines il y a plus de 100 ans voyaient dans les jardins un outil de lutte antirévolutionnaire mais, en 1936, on attribue aussi au soutien alimentaire des jardins ouvriers la capacité à prolonger les grèves du front populaire

Le travail ou l'honneur des jardiniers

Plus que la revendication à toute appartenance sociale, c'est le rapport au travail, comme valeur de référence qui semble être en jeu à travers le jardin. Source de production à la fois alimentaire mais surtout symbolique, le jardin est en effet pour beaucoup devenu « un travail » : il s'agit d'une activité organisée, que l'on réalise seul, au sein d'un groupe avec lequel on est plus ou moins en relation. Cette activité s'est substituée du fait de la mise à la retraite ou au chômage à l'activité salariée. En effet, si un des jardiniers a commencé le jardinage suite à un stage d'insertion dans ce domaine, les autres expliquent avoir réellement commencé lors de la mise à la retraite ou au chômage, avec pour motivation, de « ne pas rester sans travail ».

Le jardin permet aussi, comme le travail, une certaine indépendance par rapport à la famille. Il redonne « une place » au père ou au mari à l'extérieur de la maison, lui donne la possibilité de s'éloigner des « problèmes avec les gosses », des « discussions avec madame » et de ne pas s'occuper des autres dans un quartier où il semble important de pouvoir établir la juste distance. Si on fait son jardin « parce qu'on aime ça », on le fait aussi pour avoir la paix, se retirer et se mettre à l'abri de l'agitation extérieure.

Un des critères de cooptation d'un nouveau jardinier repose sur son courage. On désavoue « le fainéant » et on vante le courage à la tâche des plus anciens qui forge le respect. Le travail fourni au jardin est une forme de préservation de l'estime de soi face aux autres - jardiniers, voisins, famille, enfants du quartier. Le travail est parfois plus valorisé que le résultat en lui-même²¹.

Des savoirs et savoirs-faire

A la force de production, (le courage et la peine), s'ajoutent aussi les savoirs et savoirs faire techniques, (la compétence) acquis pour la plupart par l'usage ou par les échanges avec les autres jardiniers. Si un des

²¹ Dans son ouvrage « L'honneur des jardiniers », Florence WEBER distingue ainsi l'esthétique de la contemplation (ce qui compte c'est la tenue du jardin, le résultat) et l'esthétique de production : « Ce qui est important d'afficher dans le jardin ce sont « les qualités de la personne, son honneur, (...) la trace et la preuve du travail de l'homme, (...) la capacité à travailler (et à bien travailler) c'est à dire ses compétences (qualités techniques), et son courage, c'est-à-dire son ardeur au travail (qualité morales) ». Weber F. (1998), p 179

jardiniers nous explique avoir appris par les émissions de radio et de télé, les autres jardiniers font davantage appel aux savoirs familiaux, à l'expérience de la terre vécue au Maroc avant l'immigration, ou acquise depuis par la pratique. Plutôt qu'aux savoirs théoriques les jardiniers font appel aux savoirs expérimentiels²² : « *On sait le jardin mais on ne connaît pas les noms* ». Ces savoirs portent en autres sur les vertus des plantes - celles « *qui donnent du goût* », celles qui soignent, celles qui font fuir les insectes - les modes de cultures, le bon moment pour planter. Le jardin apparaît alors comme un espace d'apprentissage et de valorisation des savoirs.

La valorisation du paysage urbain

Enfin, le travail fourni par l'entretien du jardin est considéré aussi par certains comme contribuant à la gestion des espaces publics et donnant de la valeur aux terrains qui, sinon, seraient délaissés. Les jardiniers rencontrés même s'ils ne l'expriment pas en ces mots, pensent apporter ainsi une plus-value au quartier et à la ville par l'amélioration du cadre de vie, de l'image de l'espace urbain mais aussi de celle de la collectivité publique (municipalité). Le jardin est une manière d'entretenir le paysage urbain et de le valoriser. Pour d'autres aussi il est une façon de préserver un espace de nature en ville.

III.2.3. Une production sociale et collective

Un espace approprié

Par la valeur symbolique qu'il représente, le jardin est considéré comme une forme de patrimoine qui se transmet²³ : les jardiniers nous parlent des gestes (savoirs-faire) des parents ou des grands-parents que l'on retrouve et que l'on perpétue, d'une « passion » ou d'une « habitude » dont on a « hérité » et que l'on transmet. Certains expriment d'ailleurs un sentiment d'échec de ne pas avoir pu ou su transmettre ce patrimoine immatériel à

²² Philippe Perrenoud (1991) parle ainsi de ces savoirs qui « s'enracinent dans l'expérience personnelle et n'ont pas à être mis en mots pour être efficaces. »

²³ Chez les grecs du temps d'Epicure (IV^es avJC), le jardin représente ce qu'il convient de conserver et de transmettre, un lieu, mais aussi une philosophie, une discipline, quelque soit son origine sociale

leurs enfants, et la perte des valeurs communes et des savoirs ancestraux liés à la terre, fragiles ancrages au pays d'origine.

Certains jardiniers se transmettent aussi la parcelle de jardin comme un bien matériel, dont ils seraient juridiquement propriétaires presque comme un « héritage » : « *Je l'ai eu de ma mère, avant c'était à ma tante ...* » ou bien « *c'est le jardin de mon mari. Avant il était à sa mère* » ou encore « *c'est la vieille qui me l'a donné* ».

Pourtant, aucun des jardiniers n'est propriétaire²⁴. Les jardiniers se transmettent les terrains, modifiant les tracés en fonction des besoins et des usages. L'occupation ne repose sur aucun titre légal attestant de la possession juridique de la terre, ni sur un contrat de location ou de mise à disposition à titre gratuit. Alors qu'en France ce sont pas moins de 5 codes qui régissent les jardins dits collectifs²⁵, c'est ici le vécu quotidien et l'usage qui a construit au fil du temps son propre code, ses repères et ses règles. Parenthèse juridique et matérielle dans l'espace urbain, les jardins du bas Carpeaux échappent à la régulation publique.

La légitimité à occuper ces terrains aujourd'hui et à se les transmettre semble s'être formée au fil du temps sur l'appropriation des terres par les jardiniers. Cette appropriation est surtout sensible car liée à des facteurs tels que l'ancienneté de l'occupation - «*ça fait presque 50 ans.* », « *Ça*

²⁴ Au début de notre recherche les jardins s'étendent sur 8 parcelles cadastrales : une est communale. 7 appartiennent à des propriétaires privés, dont une est partagée entre 5 indivisibles. Ces propriétaires habitent Anzin, le Valenciennois ou d'autres régions de France et en Ukraine. Par le passé, certains jardiniers se souviennent avoir versé un loyer mais, à l'occasion des décès des propriétaires, les héritiers se seraient progressivement désintéressés de ces terrains. Certains semblent même en avoir oublié l'existence.

²⁵ Code rural, code de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation, code de l'expropriation et code général des impôts. Par ailleurs en France sous l'ancien Régime, les habitants avaient un droit acquis pour cultiver des jardins sur des terrains communaux. Ces terres représentaient un dixième des fonds cultivables en 1750. Lire à ce sujet Nadine Vivier, *Propriété collective et identité communales, les liens communaux en France 1750-1914*, Publications de la Sorbonne, 1998, cité dans la revue *Urbanisme* n°343, p47.

Les questions de propriété foncière et des usages est abordée différemment selon les cultures et les époques. Le droit européen considère que la propriété immobilière est un fondement de l'ordre social. Cependant, en Afrique subsaharienne et au Mali par exemple, l'appartenance à un groupe social est plus déterminante que l'appropriation individuelle ou familiale d'un bien. La terre en dehors des périmètres définis (périmètres loti définis par l'état) est considérée comme un élément naturel comme l'eau ou l'air. Elle ne devient un bien marchand que lorsqu'elle appartient à un périmètre de mise en valeur agricole ou qu'elle est incluse dans un périmètre urbain.

doit faire depuis toujours.. » - la transmission par les pairs - *« je l'ai eu de mes parents, elle le tient de son mari ... »* - et le travail produit qui, outre la production matérielle générée (les légumes), a donné de la valeur à la terre : *« C'est nous qui entretenons, sinon tout ça serait à l'abandon »*.

La légitimité semble aussi reposer sur l'existence d'un « nous » : si la transmission de la terre est individuelle, le partage d'une réalité commune renforce la légitimité. Cela se traduit dans le discours par un passage du « je » au « nous ».

L'appropriation de la terre apparaît aussi pour les jardiniers comme une revanche sur la destinée qui ne leur a pas permis en France, pour des raisons économiques, d'acquérir un lopin de terre. Le travail de la terre et les formes de productions qui y sont associées représentant une valeur importante au Maroc, où certains des jardiniers ou leurs familles, d'origine rurale, possédaient des terres.

Finalement la libération de la contrainte foncière semble aussi contribuer à faire de ces jardins un espace de liberté, où s'invente sans cesse le vivre pour soi et avec les autres : *« le fait de ne rien payer c'est comme si ça m'appartenait : je n'ai aucun compte à rendre à personne. »*, *« Ils font ce qu'ils veulent dedans, personne ne vient dire : non, faut pas faire ça... »*

Les marques de l'appropriation : des choses et autres

L'appropriation du jardin peut se lire à travers la personnalisation de l'espace par mille et un détails, comme on le ferait d'un intérieur de logement. Ce marquage effectif à travers la disposition d'objets ou la plantation d'une culture qui se distingue des autres, confère au jardin les qualités d'un lieu personnel qui se donne à voir à l'extérieur.

Des objets de toute nature, détournés de leur usage, habillent les clôtures des jardins devenus lieux de récupération d'objets divers. Ce sont des objets sans objet, qui ne semblent avoir d'intérêts que ceux d'être là à tel point que dans certains jardins, le capharnaüm des clôtures se soucie bien peu de l'esthétique du paysage. Tout semble bon pour délimiter : bouts de grillages assemblés, tôles, objets en tout genre ainsi que les arbustes et plantes grimpantes. On recycle aussi des portières de voitures en bout de clôture, ou des bidons en plastic en épouvantail à moineau.

Ces objets divers devraient s'appeler aussi objets d'hiver, période de l'année où la récupération, le raccommodage des clôtures sont l'occupation principale. Ces objets traduisent donc un mode d'appropriation dans un

contexte où la débrouille est valorisée. Et d'ailleurs : *«le grillage, si on met trop cher, ça se démonte et ça se vole »*. Cependant, les pratiques participent de l'image et fondent les représentations des personnes extérieures.



Epouvantail à poissons ?



Fenêtre fictive ou réelle ?



Sommier rouillée ou porte ?



Roue de vélo ou tuteur rond ?

Un espace social ambigu : construction collective

Espace social ambiguë (Bouvier, 2001), le jardin est considéré à la fois comme un espace personnel (à soi) que l'on s'approprie individuellement (sa parcelle) et un espace collectif que l'on partage (les jardins). Le jardinage est avant tout une activité solitaire, et qui se revendique comme telle, mais en co présence avec d'autres : *« C'est comme si nous on était dans une entreprise ; on se parle avant de commencer le boulot, mais quand on est dans le boulot chacun sa tache »*.

D'après les jardiniers, les rapports entre eux sont plutôt bons : « tout le monde s'entend bien ». Cependant, si quelques jardiniers cherchent la compagnie des autres, le jardin est surtout un espace de « cohabitation distante » (Sansot, 1993) : « c'est bonjour bonsoir, c'est tout » ; Les jardiniers préfèrent en effet jardiner seuls à l'exception des deux frères qui jardinent toujours à deux. Cependant, les jardins constituent aussi un espace relationnel : aux abords et par-dessus les clôtures, par deux ou trois, on s'interpelle, on discute. On boit parfois le thé, on échange des graines et des conseils, on compare les cultures, on surveille le jardin du voisin quand celui-ci est absent. Les rapports entre jardiniers semblent s'organiser autour de petits groupes constitués selon des critères d'affinité, ou sur la base de réseaux relationnels, familiaux ou communautaires qui existent indépendamment du jardin (lié au quartier, au lieu de prière) et que peut-être le jardin contribue à renforcer. Ces rapports semblent aussi favorisés par le voisinage des parcelles et la fréquentation du jardin aux mêmes heures.

Les témoignages de deux jardiniers ayant quitté le quartier et le jardin tendent à confirmer que le jardin constitue du réseau relationnel et crée une complicité entre ses membres qui vient à manquer aux jardiniers qui s'en éloignent. Les relations entre les jardiniers se marquent dans le voisinage des parcelles, la gestion des clefs, l'opacité des clôtures, l'ouverture d'un passage entre les jardins ou au contraire, la condamnation d'une porte. Ces marques physiques de l'espace témoignent du lien existant entre les relations interpersonnelles et la distribution et l'organisation spatiale des parcelles.

Ouverts aux regards, les jardins ne sont cependant pas ouverts et accessibles au public, et des portes et des clôtures en protège l'entrée²⁶. La présence de la famille est variable, et diversement appréciée. Les femmes viennent parfois cueillir des légumes ou « passent voir » au jardin mais la présence de l'épouse n'est pas toujours souhaitée. Quant aux enfants ou petits enfants leur présence est diversement accueillie de peur qu'ils n'abîment les plantations.

²⁶Le mot jardin désigne un enclos ; il vient du latin « hortus », mais sera supplanté par *garden* terme signifiant clôture, qui donnera *garten* en allemand, *gart*, puis *jart*, puis *jardin* en Français et *garden* en anglais. C'est donc ici, la parcelle fermée qui exprime l'idée du jardin, Thierry PAQUOT, urbanisme, n° 243 page 34

Que ce soit vis-à-vis de l'extérieur ou au sein du groupe de jardiniers, cette vie sociale possède ses règles implicites, fixées par l'usage sans que toutefois n'existe d'organisation collective formelle. L'organisation collective informelle et spontanée, ne relève pas d'un projet explicite ou d'une projection vers l'avenir, même si au travers des motivations annoncées par les jardiniers on retrouve les enjeux caractéristiques des formes organisées de jardins : enjeux de lien social, économiques, de loisir, d'estime de soi, et de valorisation du cadre de vie et de l'environnement. En juillet 2004, les jardiniers ne constituent d'ailleurs pas un acteur collectif qui investirait le jardin d'un projet ou d'une intention sociale formulée. Les jardins ne faisant pas non plus l'objet, jusqu'alors, d'un projet institutionnel.

Partie 2 : Des jardins au projet

Après avoir décrit et raconté dans la première partie les multiples dimensions spatiales, sociales, économiques et symboliques des jardins, cette deuxième partie vise à faire le lien entre ces espaces vécus et le projet urbain.

Pour cela, nous croisons d'abord les regards des élus, techniciens du projet et agents de développement avec ceux des jardiniers afin de comprendre et de confronter leurs représentations des jardins aujourd'hui. Dans ces représentations, nous tentons également de voir comment les uns et les autres relient la question des jardins au projet urbain ou le projet à la pratique du jardin.

Ensuite, nous reprenons le déroulement de l'ATU et du processus de recherche, pour voir comment les jardiniers ont intégré le projet dans leur pratique.

Enfin nous relevons une série de conditions pour un dialogue autour du projet. Nous ouvrons également une série de questions autour du rôle que peuvent jouer dans un projet de renouvellement urbain, des espaces interstitiels tels que ces jardins collectifs et les pratiques informelles que ceux-ci abritent.

I. Regards croisés

Pour croiser les regards des acteurs du projet (jardiniers, élus, techniciens et agents de développement) nous avons complété les observations spatiales et les récits des jardiniers par une série d'entretiens²⁷ qui portaient sur les sujets suivants : leur lien avec les jardins, la perception des jardins, la connaissance des usages et pratiques, les représentations de ce vécu par les non jardiniers, la relation entre les jardins et le projet urbain, le devenir des jardins.

²⁷ 22 entretiens semi directifs ont été réalisés entre fin mai et début juillet 2004 auprès de 9 jardiniers et 13 acteurs institutionnels , à savoir 2 élus, 2 techniciens municipaux, 1 architecte et 1 assistant à maîtrise d'ouvrage , 2 chargé de projets politique de la ville, 1 animateur de quartier et 3 adultes relais.

A l'aide d'un logiciel d'analyse de données textuelles²⁸ nous avons analysé les entretiens et les récits des jardiniers. Ce travail nous a permis de mesurer les écarts entre les représentations des différents acteurs du projet et d'apporter un éclairage sur les jeux d'acteurs et sur les conditions du projet.

1.1. Les acteurs du projet

Parmi les acteurs que nous avons rencontrés nous identifions principalement deux catégories : il s'agit des jardiniers et de ceux que nous avons appelé les « développeurs » à savoir, les élus et techniciens en charge du projet. Il nous a fallu cependant isoler parmi cette deuxième catégorie une série d'acteurs que nous qualifierons d'intermédiaires : ceux-ci, par leur mission ont une implication directe, une relation de proximité avec le quartier et les jardiniers. Cette distinction peut être faite parmi les techniciens, mais également entre les élus qui sont plus ou moins impliqués et présents directement sur le terrain.

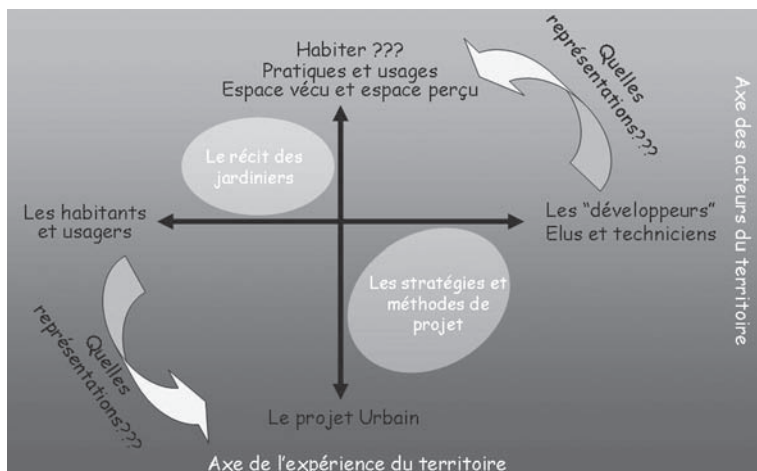
Le croisement des représentations nous a montré d'abord qu'il existe beaucoup de représentations des habitants et usagers sur les pratiques et usages des jardins tandis que celles-ci sont moins constituées et précises chez les « développeurs ». La plupart de ces représentations apparaissent principalement dans les récits et certaines peuvent se lire matériellement dans les jardins eux-mêmes.

Pour les « développeurs » les jardins sont chargés d'intentions et perçus comme un espace en projet porté par l'institution. Cette logique de projet est complètement absente chez les jardiniers pour lesquels le jardin est avant tout un espace de vie décrit à travers ses dimensions symboliques, et non un espace « en projet », décrit à travers des dimensions plus rationnelles. Cette logique du projet guide les représentations et l'action institutionnelle : elle apparaît essentiellement administrative et financière : « Il faut » être opérationnel, aller vite. On s'attache aux contenus, aux tâches, aux réalisations concrètes tangibles et quantifiables²⁹.

²⁸ Le logiciel ALCESTE est un logiciel d'analyse de données textuelles (ou logiciel de classification automatique de documents ou de textes) par analyse des mots contenus dans les phrases. Il permet de travailler sur le sens du discours. Ce logiciel est issu de la recherche en sciences sociales, conçu par la société image en partenariat avec le CNRS et l'ANVAR.

²⁹ A l'époque des entretiens, en dehors de la maîtrise foncière, le devenir des jardins de Carpeaux est considéré comme un des éléments secondaires du projet de renouvellement

Le tableau ci-dessous reprend sur un axe horizontal les acteurs du territoire avec à une extrémité les habitants et usagers et à l'autre les développeurs. Cet axe des acteurs croise l'axe de l'expérience du territoire sur lequel nous opposons deux vécus du territoire : celui de l'habiter qui se définit par les pratiques et usages du territoire et celui du projet urbain.



L'enjeu d'un processus de co-production d'un projet est à nos yeux de ramener l'ensemble des acteurs au centre en favorisant les échanges d'expériences et des représentations qui intègrent dans le processus de projet les différentes pratiques et usages du territoire. Il nous semble que les acteurs intermédiaires, agents de développement, adultes-relais³⁰ et certains élus se situent le plus proche de cette position centrale recherchée ! Cependant, ces acteurs ne sont pas toujours autonomes et libres de prendre des initiatives de telle sorte que le projet ne bénéficie pas toujours suffisamment du potentiel que représentent ces acteurs et leurs modes d'action.

urbain au même titre que les espaces publics, la priorité étant de trouver suffisamment d'espace pour pouvoir construire le nombre nécessaire de logements avant de démolir.

³⁰ Dans le cadre de l'ATU, par exemple, les adultes-relais se sont mobilisés et ont eu un rôle de médiation déterminant : écoute des jardiniers, relation entre l'équipe d'animation de l'ATU et les habitants, entre les jardiniers et la municipalité... elles assurent une présence sur le terrain et une continuité entre les épisodes du projet !

1.2. Décalages : le temps, l'espace et les relations sociales

Dans l'ensemble, les représentations des jardins sont très nettement influencées par l'expérience personnelle, par les modes d'habiter, l'histoire personnelle, la culture, les valeurs, la profession des personnes interviewées. L'implication émotionnelle varie par exemple selon que la personne possède ou non un jardin et le cultive avec plaisir ou contrainte ; selon également, que le jardin fait partie ou non de l'histoire familiale et des réminiscences de l'enfance, en particulier dans cette région ouvrière où parmi les générations précédentes beaucoup cultivaient un jardin. La manière de vivre la ville, les choix et les valeurs qui y sont plus ou moins inconsciemment associées (se loger, se déplacer, consommer) contribuent également à former les regards de chacun des acteurs du projet sur les jardins de Carpeaux.

Les jardins n'ont donc clairement pas la même signification pour les deux types d'acteurs ; à travers leurs différences dans le rapport au temps et à l'espace nous tentons de comprendre mieux ces décalages.

1.2.1. Le temps

Nous l'avons vu précédemment, pour les jardiniers, le rapport au jardin s'inscrit dans le temps court de la vie quotidienne, des événements familiaux, des rythmes des saisons. C'est aussi le temps de la permanence, de l'histoire et de la mémoire qui lie passé et présent. Le jardin se projette dans le discours des jardiniers à travers les prochaines plantations et récoltes, bien moins au travers du projet urbain qui prévoit pourtant la disparition des jardins en ces lieux.

Le temps du projet urbain ne relève pas des mêmes temporalités : les développeurs se réfèrent au temps programmé, aux contraintes et aux échéances administratives, techniques et politiques, qui demandent de se projeter, de prévoir, de bâtir une vision d'avenir, un schéma directeur. Pour les jardiniers, tant que le projet ne se matérialise pas par des manifestations concrètes, il n'a que peu de crédibilité. C'est au moment du déménagement précipité en raison de contingences techniques que le projet devient réalité pour les jardiniers.

1.2.2. L'espace

Le jardin fait partie pour les jardiniers de l'espace de proximité, des déplacements de la vie quotidienne dans lesquels il tient une place centrale. Le jardin est territoire : espace vécu et approprié, porteur de représentations, d'émotions, façonnées par les pratiques et par l'usage. Nous l'avons vu, la production des jardins pour les jardiniers, si elle est matérielle est aussi et surtout symbolique.

Les représentations que les développeurs ont des jardins de Carpeaux s'appuient surtout sur des images négatives : du point de vue de leur aménagement spatial les jardins sont considérés comme « bordéliques », « narchiques », « en friche » ; ces jardins c'est : « la brousse », « un bidonville d'un film d'Ettore Scola », etc. Ces représentations s'appuient en partie sur les composantes de l'espace et les objets physiques perceptibles. Nous reprenons ici l'analyse de Kévin Lynch pour qui l'imagibilité se fonde sur les caractéristiques de l'espace, source de représentations³¹. La complexité de l'organisation spatiale, les clôtures, les allées, les cabanes, les objets, l'utilisation de matériaux de récupération, l'organisation même des parcelles, sont des éléments qui participent pour eux de l'image négative du quartier. Par ailleurs, le fait que les haies à certains endroits protègent les jardins des regards contribue à penser le lieu comme insécurisé : « où l'on ne sait pas ce qui se passe derrière ».

A travers la logique de projet, les développeurs abordent surtout les caractéristiques matérielles et physiques de l'espace : sa composition, sa structure, son statut, sa fonction. Les discours mettent en avant les découpages territoriaux, les échelles de territoire (locales, communales, intercommunales), leurs relations, les compétences associées. Le jardin n'est qu'une portion de leur territoire d'action et d'un projet urbain plus vaste.

1.2.3. Les relations sociales

Pour les jardiniers, les liens sociaux sont de l'ordre de la socialité et reposent sur les communautés d'appartenance (le quartier, la famille, le groupe ethnique, la génération) Ces derniers n'ont pas ou peu de relations avec les institutions en charge du projet, qu'ils identifient peu, en dehors de « la » mairie, ou du Maire. La représentation des rôles et des compétences est

³¹ Kévin LYNCH, *L'image de la cité*, DUNOD Paris, 1999, p.53

floue. Seules les personnes plus impliquées physiquement sur le quartier sont identifiées par leur nom.

La sociabilité des jardins est en effet considérée par les développeurs comme réduite : « quand on passe, on ne voit jamais personne ». L'organisation sociale est jugée inexistante : « c'est chacun pour soi ». La signification sociale du quartier, son histoire, mais aussi celles des jardins ouvriers semble influencer sur l'image des jardiniers et des jardins : « on croirait des jardins des années 50 ! ». On souhaite rompre avec l'image populaire du jardin ouvrier, jardin du pauvre, « qui ne correspond plus à grand-chose ». L'occupation et la répartition des parcelles qui échappent à toute forme de cadre juridique contribuent à considérer les jardins comme « une zone de non droit », « un squat », où rien n'est logique.

La logique de projet des développeurs privilégie par contre les formes de liens sociétaires, mettant en jeu une multiplicité d'acteurs intervenant à différentes échelles du territoire local et global. Dans cette logique, les jardins sont d'abord considérés comme un espace à organiser socialement et spatialement. Dans le discours des institutionnels apparaît le souci d'organisation des relations sociales et d'une formalisation explicite (association, règlement, cadre, charte, organisation, programme, location..).

Cette négativité des représentations diminue chez les acteurs intermédiaires, qui sont déjà rentrés dans ces jardins, connaissent des jardiniers, sont ou ont été impliqués et présentes physiquement sur le quartier. Cette connaissance plus endogène, semble modifier considérablement le regard : les jardins sont alors décrits avec plus de sensibilité ; on leur reconnaît un aspect « bucolique » « sympathique ». Ce sont alors les caractéristiques plus sociales que spatiales qui sont mises en avant : « l'entraide », « un lieu important », « nécessaire organisé », « leur vie », « une désorganisation organisée et vice versa ». Cette connaissance et reconnaissance des jardins et du vécu des jardiniers influe sur les positionnements de ces acteurs dans le processus de projet, même si, nous l'avons énoncé plus haut, la plupart de ces acteurs n'occupent pas une place stratégique dans celui-ci.

1.3. Les jardins comme enjeux du développement

Rendre compte du jardin comme maillon de l'habiter, c'est aussi comprendre comment ce mode d'habiter est intégré dans le projet urbain et à quelle logique de développement il fait appel. L'histoire des jardins collectifs nous montre que ces espaces dans leurs formes et dans leurs fonctions sont porteurs d'enjeux sociaux et politiques, de préoccupations et d'aspirations propres à chaque époque³². De plus, nous l'avons vu, les intentions et attendus dont sont chargés les jardins pour les acteurs d'aujourd'hui traduisent aussi des visions différentes du développement, parfois convergentes ou complémentaires, mais parfois aussi contradictoires. Elles tentent en tous cas bien souvent de répondre au dysfonctionnement de la production urbaine et sociale.

1.3.1. Le retour au jardin ?

On constate depuis une dizaine d'années, un engouement pour le jardin dans les espaces urbains et périurbains. Celui-ci se manifeste par un nouvel essor des jardins familiaux, plutôt délaissés au cours des années 80, et le développement de nouvelles formes de jardins qui répondent à la fois à des désirs de mieux être et à des volontés de changement individuels et collectifs : les jardins d'insertion cherchent à aider les publics les plus fragilisés à se réinsérer socialement ou à retrouver une place dans le monde économique ; les jardins pédagogiques investissent les écoles et les abords des centres sociaux ; les jardins partagés partent à la reconquête des friches urbaines au cœur des villes en proposant des pratiques culturelles, des animations qui s'ouvrent au quartier ; tous répondent au souhait d'amélioration de la qualité de vie et à une demande sociale de nature en ville.

Les jardins collectifs contribuent de ce que l'on appelle l'agriculture urbaine. Dans les pays du Nord, ce concept répond moins à des principes de nécessité que de loisirs, de convivialité, ou de recherche d'une

³² L. Vanhove, dans un travail sur l'agriculture urbaine dans les pays du nord et sur les jardins à usage collectifs montre notamment comment chaque civilisation imprime dans ses jardins sa culture, sa religion, sa philosophie, ses règles d'esthétisme, ses connaissances mathématiques ou encore sa maîtrise technique. Voir Vanhove L. (2004), L'agriculture urbaine dans les pays du nord et les jardins à usage collectifs, travail réalisé dans le cadre du cours Acteurs et mécanismes de développement territorial, DES en Urbanisme et Développement Territorial, UCL- LLN

meilleure qualité alimentaire. Dans les pays du sud³³, par contre, l'agriculture urbaine répond bien plus à des objectifs alimentaires, d'autoconsommation familiale et de production économique locale.

Il est paradoxal de constater d'une part l'importance accordée aux jardins, leur pouvoir symbolique ainsi que la multiplicité des intentions dont ils se trouvent investis et d'autre part la fragilité de l'existence de ces espaces et des pratiques qu'ils abritent face aux projets urbains qui les mettent en péril en les déplaçant ou les institutionnalisant. A Carpeaux comme ailleurs les jardins sont considérés comme des enjeux périphériques du projet : relégués aux frontières de l'action sociale ou environnementale, ils ont parfois peine à être reconnus comme composante d'un paysage et comme des modes d'habiter à intégrer dans le projet.

1.3.2. Les jardins de Carpeaux : projet social ou projet environnemental ?

Sur Carpeaux, le croisement des regards nous montre que la vision de développement dominante est celle du jardin comme enjeu de développement social, voire « durable » au sens écologique. Il s'agit bien peu d'une vision intégrée en termes de développement urbain. A l'époque de notre recherche, les problématiques des jardins et celles du projet urbain du quartier et des projets paysagers de la commune sont d'ailleurs abordées de manières séparées. Il est même paradoxal de constater que ce sont les concepteurs du projet urbain qui parlent le moins des jardins, alors que cette préoccupation est davantage présente chez les acteurs sociaux.

En réponse à nos questions, les acteurs institutionnels rencontrés expriment des attentes diverses et pas toujours partagées sur les fonctions que pourraient prendre des jardins comme ceux de Carpeaux dans le projet de quartier et celui de la ville. Ces attentes sont liées à la fois à des préoccupations locales et sociétales qui dans les entretiens font référence à des formes de jardins collectifs existantes et identifiées ; ces attentes s'expriment soit comme projet social, soit comme projet environnemental.

³³ Voir à ce sujet le travail de Thierry Belou (2003) sur « L'agriculture urbaine et le développement durable des quartiers populaires », qui propose une typologie d'analyse des rapports sociaux, en jeu dans les jardins communautaires. DES en urbanisme et développement territorial, UCL-LLN.

1.3.2.1. Le jardin comme projet social

Espace social

Les jardins sont considérés d'abord comme un espace social susceptible de favoriser les rencontres, les échanges, les formes de solidarité entre les habitants. Ils doivent répondre aux aspirations de lien social considéré dans ce type de quartier comme défaut. Ces représentations privilégient le jardin ouvert aux familles qui s'y retrouvent à certains moments. Le symbole de la convivialité qui y règne est le barbecue « en dur » installé par la collectivité dans une parcelle réservée au milieu des parcelles individuelles. Les jardins sont aussi considérés comme un espace de reconnaissance sociale ; celle-ci s'opérant cependant davantage au sein du quartier que vers l'extérieur. Cette vision s'inscrit dans la ligne des jardins familiaux ou encore dans celle des cités jardins du début du 20^{ième} siècle qui cherchaient à construire des liens sociaux entre les habitants.

Outil de politique sociale

Dans un contexte de crise économique et sociale, les jardins sont aussi considérés comme un outil possible de réinsertion des habitants en difficultés sociales, susceptible de procurer une activité, une « occupation » voire une formation. Le potager fournit aussi un complément de ressources, permettant d'échapper à l'assistance et de retrouver de la dignité.

Cette image est posée en référence à des jardins d'insertion existants et reconnus sur d'autres communes voisines, dont l'organisation est à l'initiative d'institutions publiques ou d'associations d'action sociale³⁴. L'objectif est avant tout de réinsérer des personnes en difficultés sociales ou professionnelles. Ce modèle fait débat au sein des jardiniers qui les assimilent à une politique d'assistance des « municipalités providences » : « *c'est pour pas être payé à rien foutre* » ou « *en fait c'est mieux, tu fais le jardin, tu paies pas le terrain et en plus t'es payé* », image chargée socialement qui entre en conflit avec celle de « l'honneur des jardiniers » décrite ci-dessus.

³⁴ Plus d'une centaine d'associations très inventives et novatrices se sont constituées ces dernières années, soutenues par la fondation de France ou la Délégation Interministérielle à la ville ; la plupart sont organisées en réseau sur toute la France. Au-delà d'un public en insertion sociale, d'autres types de jardins à visée thérapeutiques sont créés aussi pour les patients souffrants de maladie mentale, ou pour des personnes souffrant d'handicaps physiques.

Espace de citoyenneté active :

Le jardin est vu également comme un enjeu possible de démocratie participative, une manière de « redonner une petite place aux habitants dans la gestion de leur ville ». Le symbole est la figure de « l'habitant jardinier ». Cette vision impliquerait une gestion de type collective et participative du jardin, qui pourrait passer par exemple par l'élaboration collective du règlement intérieur.

On considère d'ailleurs ces négociations liées à l'organisation des jardins déjà comme un moyen d'intégration des jardiniers à la vie de la commune. Ceux-ci pourraient même (re)devenir des interlocuteurs-habitants identifiés, reconnus et médiateurs auprès de leurs voisins dans la cadre du projet de rénovation urbaine. Cette vision se concrétise sur Carpeaux par l'invitation faite aux jardiniers en février 2005 à participer aux réunions de comité de gestion urbaine de proximité (GUP).

Ce regard correspond aussi à celui qui considère le jardin comme « un Espace de créativité et de liberté », pas trop aménagé, où il est jugé primordial « de laisser les gens s'organiser ». A Carpeaux, cette fonction attribuée aux jardins n'est pas consensuelle.

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit davantage d'une forme de « participation octroyée » (Gondcharoff, 1999) par l'institution que revendiquée par les habitants, comme on peut le retrouver dans les projets de jardins partagés par exemple. Cette attitude rentre dans cette tendance à l'institutionnalisation des formes de participation et reflète cette peur assez généralisée face à l'expérimentation ; peur observée depuis que la participation est devenue une injonction et que grandit par ailleurs l'aspiration à des formes de citoyenneté plus active³⁵.

Espace de mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle.

Dans les représentations des acteurs institutionnels, on retrouve l'idéal de la mixité sociale³⁶ tel qu'il est projeté à travers le projet de rénovation urbaine considéré comme « un des moyens de rééquilibrer toutes les cou-

³⁵ Voir à ce sujet les bulletins EspacePublics, bulletins de liaison de la Formation à l'animation d'Espaces Publics Urbains (FAEPU) consultables sur le site : <http://www.urba.ucl.ac.be/hd/ep/Bulletin.htm>

³⁶ Marie Hélène Bacquet (2005) dans un article sur « la mixité comme injonction politique » montre qu'on retrouve les racines de cette thématique de la mixité dans le projet

ches sociales ». Il s'agit aussi d'encourager le mélange des générations en proposant par exemple des parcelles pour les écoles, ou encore le mélange des cultures en évitant une trop grande représentation d'une même communauté. Dans cette perspective, l'espace des jardins devient public cad accessible à tous dans un souci d'équité qui veut éviter l'appropriation par un groupe plutôt qu'un autre.

La capacité à ouvrir les jardins à d'autres habitants en dehors du cercle communautaire des jardiniers sans fragiliser la dynamique existante, est probablement un des enjeux important des futurs jardins. Il reflète à petite échelle le malaise et les débats existants au sein de la collectivité publique quant aux formes et à la place des liens communautaires dans les projets, tant au niveau de la commune que des quartiers. D'un point de vue spatial, et à l'échelle des jardins cela pose aussi la question de la cohabitation de pratiques et d'usages différents : quelle cohabitation entre la tranquillité par le jardinier et une parcelle pédagogique par exemple ou avec des jardins d'insertion ?

Outil pédagogique

Une autre attente qui apparait dans les entretiens est celle de sensibiliser les enfants à la pratique du jardin potager et, à travers lui, au respect de l'environnement, à la connaissance des légumes et à leur importance dans l'alimentation : « *pour apprendre à se nourrir mieux, à mieux connaître et à respecter la nature, à vivre avec les autres.* » Le jardin devient alors pédagogique et s'ouvre aux écoles. Dans certaines communes des jardins potagers sont installés dans l'école même et deviennent supports d'apprentissages scolaires.

Outil de santé publique

La pratique du potager contribue aux yeux de plusieurs professionnels à une meilleure qualité alimentaire, face aux enjeux de santé publique posés par les carences et déséquilibres alimentaires de plus en plus nom-

des cités jardins. Ce principe est repris depuis plus de 30 ans dans les injonctions des politiques urbaines face à une ségrégation devenue trop visible dans les quartiers d'habitat social ; les objectifs énoncés sont de lutter contre une ghettoïsation, de désethniciser les cités et faire revenir les classes moyennes ; Voir également à ce sujet l'article de M.C Jaillet (2005) qui met d'une part en avant les effets nocifs de « l'entre soi communautaire » sur les chance d'insertion mais aussi, s'appuyant sur les travaux de l'école de Chicago, comment il peut constituer une ressource utile pour le migrant pour l'intégration dans le pays d'accueil.

breux dans les familles. La motivation de manger mieux et plus sain est partagée par les jardiniers qui évoquent aussi les questions de sécurité alimentaire³⁷ à travers l'absence d'engrais et la traçabilité : « on sait d'où ça vient ».

1.3.2.2. Le jardin comme projet environnemental

Changer l'image : réparer la ville

Pour la municipalité, une fois la question posée, les jardins peuvent effectivement participer au changement d'image de la ville : « une ville au passé industriel, minérale qui doit réintégrer le végétal à son image ». Les jardins peuvent contribuer à verdier la ville pour réparer la ville.

Cette volonté politique de réintroduire la nature urbaine au fonctionnement des villes se traduit par le développement de projets qui valorisent l'espace urbain tels que les trames, les coulées ou les pénétrantes vertes. Il s'agit aussi de définir clairement les statuts et les fonctions des espaces « verts » publics, collectifs et privés et d'organiser l'aménagement et la gestion de ces espaces. La question reste cependant ouverte sur la place que pourraient occuper les jardins de Carpeaux dans le système constitué de l'ensemble des espaces verts de la commune et même au-delà, dans des réseaux intercommunaux et régionaux.

A l'échelle locale les acteurs institutionnels rencontrés sur Carpeaux s'accordent à dire qu'il est indispensable de changer l'image des jardins tels qu'ils existent aujourd'hui ; cette préoccupation pose la question de l'esthétisme et du rapport au « beau » dans la ville. Pour la municipalité, l'image des jardins devrait correspondre davantage à celle du futur quartier tel qu'il est projeté : « *des jardins beaux et bien organisés, qui doivent s'inscrire dans le projet global de la politique municipale* », « *une autre image du jardin avec des haies paysagères en charme par exemple, très nature ; remettre du beau parce que les jardiniers n'ont pas toujours ... mais c'est pas une critique hein !* ».

Aussi la municipalité souhaite-elle accorder une attention particulière aux clôtures, aux cabanons, à l'organisation des parcelles qu'elle aménagerait

³⁷ Bien qu'au regard de l'histoire des terrains sur lesquels sont implantés les potagers – les rumeurs faisant état de remblais d'origines diverses - on puisse s'interroger sur la qualité du sol et des produits cultivés.

d'ailleurs elle-même : « un traitement uniforme, des limites nettes, des clôtures, ouvert sur le quartier et pas caché... ». Le respect de cette image devrait être assurée par un règlement intérieur.

Sensibiliser à l'environnement : la ville durable

A l'objectif précédent s'ajoute celui de promouvoir auprès des jardiniers une gestion respectueuse de l'environnement, une gestion dite différenciée.

Elle s'inscrit dans le paradigme de la ville et du développement durables du 21^{ème} siècle : les valeurs environnementales fondent les raisons d'agir pour produire la ville. Il s'agit de susciter les prises de conscience et les changements de comportement individuels et collectifs quant à la gestion des ressources, la limitation des pollutions induites, le recyclage des déchets, la revalorisation des espaces en friche, la recherche de la biodiversité. Cette volonté, fortement exprimée par le politique sur d'autres quartiers, comme le centre-ville où le projet est beaucoup plus visible, l'est plus modestement sur le quartier Carpeaux. Cette vision y est envisagée comme « *une nouvelle démarche, une nouvelle philosophie, auquel le jardinier n'est peut-être pas sensible, mais qu'ils pourraient comprendre si on communique bien* ». En effet, ces idées alternatives de nature s'adaptent au cadre d'un environnement construit, esthétique et confortable. Cet aspect pour être approprié nécessite un peu de bagage scientifique et apparaît comme trop « intellectuel » à certains jardiniers qui ont une vision plus pragmatique des choses et pour lesquels « on ne parle pas des mêmes jardins ».

Le retour à la nature : une philosophie, un art de vivre

Enfin, une autre attente est celle du jardin comme art de vivre, qui rapproche l'homme de la nature. Une manière de penser et d'être au monde, partagée par certains jardiniers et acteurs institutionnels qui projettent une dimension philosophique et très personnelle sur les jardins : « *pour moi, le jardin c'est comme un fontaine de vie, dans le sens de semer, voir pousser, récolter... c'est un peu comme le fait de fonder une famille ; c'est dans le même ordre d'idée, c'est ne pas se replier sur soi, c'est le retour à la nature (...) C'est un peu comme un jardinier qui plante la graine qu'il faut arroser faut faire attention, c'est une vraie philosophie... quand on jardine on devient philosophe ou il faut être philosophe pour jardiner.* »

II. Comment la question des jardins prend place dans le débat sur le projet urbain : le récit de l'ATU

II.1. « Ça fait 10 ans qu'on en parle ! »

Comme nous l'avons déjà évoqué à propos des représentations des uns et des autres, les jardiniers rencontrés accordent un intérêt très relatif au projet : ni la complexité des questions et des procédures d'instruction du dossier, ni le temps, ni l'échelle du projet ne cadrent avec les rythmes et les préoccupations quotidiennes des habitants du quartier. De plus, « ça fait 10 ans qu'on en parle ! » et ils n'y croient plus : voilà ce que nous répondent avec fatalisme jardiniers et habitants lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent du projet urbain. Ceux-ci sont d'ailleurs préoccupés par la gestion quotidienne et par le «vivre ensemble» que par la restructuration urbaine dont on leur parle depuis trop longtemps. Ce sont d'ailleurs les petits aménagements de proximité, la propreté, l'éclairage, les jeux pour enfants, le rejet des huiles usées qui préoccupent les habitants et font l'objet des débats dans les ATU qui ont eu lieu dans le courant de l'année 2003.

C'est ce contexte qui encourage H&D à faire de l'ATU cet espace de recherche sur l'habiter à Carpeaux. L'objectif est en effet d'articuler au sein de l'ATU la question bien réelle et concrète du devenir des jardins avec d'autres questions d'actualité sur le quartier liées à la gestion urbaine de proximité, aux équipements et espaces non-bâtis, à l'aménagement des espaces publics et ainsi d'en arriver au projet urbain³⁸.

Un autre objectif de l'ATU est de constituer un savoir collectif et de développer des pratiques de communication interactives entre les habitants et la municipalité, de constituer une culture partagée du débat qui permette par la suite d'accompagner la période de transformation du quartier. Cet objectif de communication rejoint en partie la mission attribuée aux adultes relais au sein des bureaux citoyens.

³⁸ Dans ce même but, le travail de l'ATU s'est appuyé aussi sur des démarches engagées ou en cours sur le quartier telles que le tournage du film «Voisinages» avec des habitants par l'association Montévidéo ou la réalisation d'une maquette « le quartier vu de l'école » par les enfants et l'équipe pédagogique de l'école primaire du quartier.

II.2. Rencontres et visites des jardins

La première étape de la recherche portait sur les pratiques, usages et représentations des jardins par les jardiniers. Les rencontres et visites guidées à travers les parcelles, les relevés des structures spatiales et des nombreux objets composant le paysage des jardins, nos photos et celles des jardiniers,... tous ces éléments repris dans la première partie de cette note nous révèlent les jardins comme une clé pour comprendre le vécu du quartier.

II.2.1. A la découverte d'autres expériences

Dans la deuxième phase de la recherche, l'ATU s'est interrogé sur le projet lui-même : « la visite des jardins d'ailleurs »³⁹ est une journée de découverte collective d'une série des jardins familiaux de la région et de rencontres avec des personnes impliquées dans des projets liés aux jardins (jardiniers, responsables d'associations, auteurs de projets...) Cette journée de visite a permis aux jardiniers de Carpeaux de poser des questions relatives sur la localisation des jardins dans la ville et dans le quartier, sur le type d'activités (parcelles individuelles, collectives, pédagogiques...), sur l'organisation spatiale des jardins (forme et taille des parcelles, emplacement et types de cabanons, de compost, de point d'eau,...) mais aussi sur l'organisation collective et le mode de gestion des jardins (gestion municipale, associative, co-gestion...). Les jardiniers ont pu également entamer une réflexion sur les priorités et les enjeux du projet pour leurs propres jardins⁴⁰. Cette journée a aussi permis au groupe constitué des jardiniers, des adultes-relais et d'une élue de construire une base de références commune qui facilite par la suite le dialogue autour du projet et permette aux jardiniers de se positionner collectivement dans la négociation avec la mairie.

³⁹ Le programme de la visite des « jardins d'ailleurs », organisée début juillet 2004 dans le cadre de l'ATU était le suivant : visite des jardins familiaux de Petite-Forêt et rencontre avec le jardinier responsable, visite des jardins familiaux de Marly et rencontre avec M. Verrier, président de l'association des jardins familiaux de Marly, visite des jardins familiaux de St-Saulve et rencontre avec M. Avril, président de l'association des jardins familiaux de Saint-Saulve, visite aux Jardins du Cœur et de la Solidarité, rencontre avec Messieurs Haidon et Martines du CCAS de Valenciennes, visite des jardins familiaux de Loos avec l'asbl Chantier Nature. A cette journée ont participé un groupe de jardiniers de Carpeaux, les adultes relais, une élue et l'équipe de H&D.

⁴⁰ Les échanges de la journée ont servi de base à l'élaboration par l'équipe de H&D d'une note d'opportunité qui reprenait les éléments à mettre en débat dans le projet urbain et dans le projet de jardin. Cette note a été réalisée et communiquée à la municipalité d'Anzin en vue de l'introduction du dossier de subvention pour la réalisation du projet de jardins.



Visite des jardins d'ailleurs en juillet 2004

II.2.2. Relocalisation et planification négociée

Fin 2004, la possibilité de récupérer la terre d'un autre site en chantier pour remblayer le terrain encaissé des jardins « du bas » de Carpeaux précipite la démolition des jardins. La participation des jardiniers aux premières réunions de l'ATU, les rencontres, le film ont rendu réel le fait que l'on ne puisse pas démolir les jardins sans les remplacer. Aussi, après négociation, la municipalité propose, en attendant la réalisation de jardins sur le quartier Carpeaux, de mettre à disposition des jardiniers déplacés d'autres terrains situés à la Bleuse-Borne, de l'autre côté de la commune, à 2Km, soit 30 minutes à pied du quartier Carpeaux. Des deux terrains proposés par la commune, les jardiniers choisissent sans grande hésitation celui dont la qualité du sol est assurée et à proximité duquel un autre jardin potager donne déjà le ton au lieu.

La municipalité s'engage dès lors à préparer le terrain durant l'hiver afin que les jardiniers puissent semer dès la prochaine saison. Cette préparation consiste d'une part à retourner la terre et d'autre part à clôturer le terrain afin d'éviter le passage intempestif des usagers du terrain de foot et du cimetière tout proche.

En décembre 2004, au cours d'une séance de conception participative de l'ATU, un premier plan des nouveaux jardins est élaboré : les jardiniers y privilégient des parcelles identiques, rectilignes, s'ouvrant sur une allée commune ; une clôture haute entoure l'ensemble tandis qu'à l'intérieur, les clôtures basses sont installées par les jardiniers eux-mêmes afin de préserver l'étendue visuelle et de ne pas enfermer les jardins « chacun chez soi » ; cette solution leur permet aussi d'envisager de moduler la taille d'une parcelle en fonction des besoins des jardiniers. Entre-temps, les jardins sur le quartier Carpeaux sont démontés ; ce qui peut l'être est

récupéré et le reste est bien vite recouvert des nouvelles terres destinées à supporter les futures maisons prévues par le projet urbain

Cependant, la logique du dispositif reprend le dessus sur la dynamique de projet : le nouveau site pour les jardins ne relevant pas du périmètre du projet de renouvellement urbain, le coût de l'aménagement ne peut être financé dans ce cadre, ce qui remet en cause le projet des jardins. Bien que le terrain de la Bleuse-Borne ait été retourné par la ville, la pose des clôtures prend alors du retard, ainsi que la répartition des parcelles. Un financement est finalement négocié avec le Conseil Régional mais le montage du dossier mettra du temps.

Vers le mois de février 2005, deux des jardiniers indignés s'attribuent une parcelle et plantent malgré tout les premières pommes de terre. Si cette action est mal perçue par la commune qui menace de venir arracher les plants pour occupation illégale, celle-ci relance néanmoins le processus. Avec l'accord de la commune, l'ATU reprend et redémarre en mars 2005 par une séance d'attribution collective des parcelles : la priorité est octroyée aux jardiniers ayant perdu leur jardin sur Carpeaux ; les parcelles restantes étant attribuées à des habitants du quartier s'étant fait connaître auprès des adultes relais et inscrits sur liste d'attente. Avec un peu de retard et toujours sans clôtures ni cabanes les plantations peuvent enfin commencer. Au dire de la commune, l'occupation provisoire de ces terrains pourrait devenir définitive si elle s'accompagne d'un projet, à savoir d'une organisation spatiale et sociale formalisée.

En juin 2005, les jardiniers se réunissent une nouvelle fois dans le cadre de l'ATU et avec les adultes-relais afin de réfléchir au contrat qui devrait les lier à la mairie ainsi qu'aux règles qu'ils devraient fixer entre eux. L'élaboration d'un règlement intérieur est en effet une des conditions clef de la création de nouveaux jardins (temporaires ou définitifs) par la commune. C'est autour d'un barbecue organisé par les jardiniers dans les nouveaux jardins qu'ils discutent les points suivants du règlement avec les quelques représentants de la municipalité présents (une élue et les adultes relais) : les modes de répartition des parcelles, l'entretien des clôtures, des terrains, le prix de la location, les conditions d'accès, les sanctions, types de plantations et d'objets autorisés. Dans la négociation les jardiniers insistent pour que figurent non seulement les devoirs des jardiniers mais aussi leurs droits, par exemple, l'engagement de la commune de poser une clôture est considérée comme la condition au paiement du loyer.



Les jardiniers discutent de la charte et du règlement intérieur des jardins autour d'un barbecue organisé dans les nouveaux jardins de la Bleuse-Borne - juin 2005

III. Questions ouvertes : les jardins collectifs comme enjeu du projet de renouvellement urbain ?

Si les jardiniers se sont progressivement installés dans une certaine logique de projet, en réponse aux possibilités de négociation offertes par la municipalité, il nous paraît aussi important de poser la question dans un autre sens : quelle place la question des jardins prend-elle dans le projet urbain du quartier et de la ville ? A ce stade, nous ne pouvons qu'ouvrir une série de questions qui nous sont apparues jusqu'ici :

III.1. Une action collective organisée ?

Nous l'avons vu, à l'origine du projet, les jardiniers de Carpeaux se projettent peu dans une organisation collective formalisée et sont loin de formes de contrepouvoir. Après des réactions fatalistes du type : « *Qu'est ce que vous voulez faire, il faut bien loger les gens !* » ou « *De toutes façons, faudra aller ailleurs ; ça fait déjà deux fois qu'on me prend mon terrain* », les premières stratégies ont été individuelles.

Dans un premier temps, la visite d'autres jardins sur l'arrondissement en juillet 2004 a permis de prendre conscience de l'existence de modes d'organisation et de gestion collectives alternatives. Cette visite a aussi permis d'entamer un dialogue sur le projet entre les jardiniers et la ville. Les différentes étapes de l'ATU ont finalement associé l'ensemble des jardiniers, les positionnant comme interlocuteur collectif, même s'ils ne forment pas un groupe homogène. Dans ces conditions, la plupart ont

finallement souhaité garder une parcelle à proximité des autres et ont participé à la distribution des terrains sur les nouveaux jardins de la Bleuse-Borne.

Dans un deuxième temps, on a pu constater que des stratégies différentes se mettaient en place quant aux formes de négociations avec l'institution. Les jardiniers marocains recherchent le compromis à l'amiable avec la mairie : les marges de manœuvre se négocient progressivement sans affrontements directs et finalement « on s'organise dans le camp de l'autre ! ». D'autres adoptent une attitude méfiante et plus offensive par rapport à la municipalité et n'hésitent pas devant les engagements non-tenus à s'approprier un bout de l'espace promis. Ces deux stratégies loin de s'opposer se révèlent peu à peu complémentaires.

Il semble donc qu'au court de l'ATU se sont construites des synergies, certes fragiles et probablement inégalitaires, entre des dynamiques communautaires reposant sur des liens de proximité et de solidarité interne au quartier, et des formes de liens de type sociétaire avec les institutions. Le groupe des jardiniers est d'ailleurs devenu un interlocuteur identifié dans la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine. Cependant, on constate des craintes réelles et collectives quant à la prise officielle de responsabilité dans le cadre d'une formalisation de type associative, impliquant une gestion comptable et administrative minimale qui semble complexe d'autant plus qu'on maîtrise peu ou mal la langue. S'ajoute à cela la peur de perdre une forme de pouvoir et de liberté dont jouissaient jusqu'à présent les jardiniers qui menaient leurs occupations dans les interstices oubliés de la ville.

Parce qu'il devient projet le jardin semble donc progressivement devenir l'enjeu de construction d'une forme d'action, où s'organise le collectif et où se négocie la règle face à l'institution. Celle-ci s'appuie sur l'histoire d'un partage et d'une appropriation à la fois symbolique et matérielle d'un territoire de vie constitutif de l'habiter. L'espace des jardins devient le support concret de l'action. L'émergence de l'action collective repose ici sur une dynamique endogène interne au quartier d'une part, et sur la participation octroyée par l'institution dans le cadre du projet d'autre part.

III.2. Les jardins : des espaces ouverts aux espaces publics⁴¹

Dans un quartier comme Carpeaux dont le tissu bâti est peu dense, ce sont les espaces ouverts qui dessinent principalement l'espace public et le paysage : en parcourant le quartier, on remarque d'abord les maisons individuelles et leurs jardins clôturés qui s'alignent tantôt parallèles tantôt perpendiculaires à la pente. Que ce soit à l'avant ou à l'arrière de la maison, un des côtés de ces jardins borde bien souvent l'espace public ; la pente et le type de clôture permettent alors au regard du passant de pénétrer dans les jardins. Ceux-ci sont en général aménagés avec soin et un grand souci d'esthétisme pour le loisir et les activités familiales. A l'avant de certaines maisons, un espace vert non clôturé constitue le seuil qui marque la transition entre l'espace public et l'espace privé. Bien qu'ils ne soient pas clôturés, ces espaces semi-privés sont aussi très souvent aménagés par les habitants des maisons. Il est même parfois difficile de discerner l'avant de l'arrière de la maison.

Au pied des barres de logements collectifs, les espaces ouverts ne sont pas clôturés et très peu aménagés. Ils sont généralement recouverts uniformément de gazon ou d'asphalte et servent souvent de dépôts d'ordure ou de parking ! Certains de ces espaces ont fait l'objet d'aménagements plus spécifiques tels que le terrain de sport ou l'aire de jeux.

Enfin, autour des équipements collectifs, l'école ou la maison de repos par exemple, les espaces ouverts telles que les cours de récréation et le parc sont clôturés bien qu'ils soient fréquentés par un grand nombre de personnes du quartier à certains moments de la journée. Cette situation se justifie par des raisons de sécurité et de gestion mais ces espaces pourraient être intégrés dans l'ensemble des espaces ouverts du quartier en adaptant les modes de gestion et d'occupation. En face de l'école, on retrouve aussi des parkings qui sont l'unique aménagement public hors voirie existant actuellement sur le quartier.

Dans des quartiers comme Carpeaux, conçus dans les années 60, les espaces ouverts ne répondent plus tout à fait aux aspirations des habitants

⁴¹ Nous faisons référence ici à une note de travail réalisée par Sophie Le Floch et Anne-Sophie Devanne qui, à partir d'une exploration bibliographique sur le thème des interrelations entre personnes et environnement physique, proposent l'élargissement du concept d'espace public à celui d'espace ouvert (Le Floch S., Devanne A.(2004)).

d'aujourd'hui et posent aux collectivités de plus en plus de problèmes de gestion : coûts, dégradations, suivi dans l'entretien. Ces espaces sont d'ailleurs au cœur des débats sur le devenir du quartier non seulement en termes d'aménagement (Choix des équipements, installation et entretien, sécurité des espaces...) mais même en termes de localisation et d'occupation⁴². Ces débats montrent que, malgré le grand nombre d'espaces disponibles sur le quartier, ces espaces ouverts collectifs posent de réels problèmes d'appropriation par les habitants auxquels sont probablement liées les difficultés de gestion.

Dans les programmes de renouvellement urbain la préoccupation des espaces ouverts se traduit, au-delà des réaménagements de l'espace public, par des dispositifs de gestion urbaine de proximité (GUP) et également les opérations de résidentialisation. Ces dispositifs et opérations ne concernent pas uniquement le domaine public mais y sont toujours intimement liés. Ces opérations ne peuvent être pensées sans une réflexion globale qui intègre tous les espaces de transitions entre espaces publics, logements et autres lieux d'activités ; citons par exemple les pieds d'immeubles, les espaces de jeux, les jardins familiaux, les cours d'écoles, etc. La réflexion sur ces espaces doit également tenir compte de la diversité des usages et modes de gestion possibles sur un quartier. Cette réflexion intégrée des espaces ouverts dans le projet poursuit deux objectifs interdépendants : l'appropriation des espaces par l'ensemble des habitants et usagers du quartier et la construction d'un paysage cohérent et lisible du quartier.

Contrairement aux autres espaces ouverts qui desservent ou sont sensés desservir le bâti, les jardins collectifs se sont installés là où le bâti leur laissait de l'espace : dans les interstices spatiaux et fonciers du quartier, sur ses lisières, le long des limites communales. Le choix du terrain par les jardiniers dans l'histoire est d'ailleurs davantage lié à une question d'« opportunité » d'occupation qu'à une question de localisation stratégique dans le quartier. Cependant, nous l'avons vu, les jardins participent à l'image et sont des espaces repères du quartier, même s'ils ne sont pas spécifiquement identifiés par les acteurs locaux comme des enjeux en termes de production du paysage ou de gestion des espaces ouverts. La place qu'occupent ces espaces dans la structure urbaine actuelle, comme

⁴² Au cours de l'ATU 2003, une grande partie du travail avec les habitants concernait la localisation et l'aménagement d'une aire de jeu sur le quartier. L'installation effective de cette aire de jeu a eu lieu durant l'été 2004.

dans le projet de restructuration est donc davantage liée à une logique foncière qu'à une logique de composition urbaine ou paysagère. La fonction de jardins collectifs pourrait dès lors offrir au projet urbain du quartier l'opportunité d'une dimension paysagère : les jardins, comme ils le sont d'ailleurs partiellement aujourd'hui, peuvent en effet volontairement s'inscrire comme vecteurs d'identité et d'image positive sur le quartier.

Au-delà de l'intégration des jardins dans la structure des espaces ouverts du quartier, on peut élargir la réflexion au système des espaces ouverts et plus spécifiquement des espaces verts à l'échelle de la ville.

Sur Anzin par exemple, le fait de déplacer les jardiniers du quartier Carpeaux sur la Bleuse-Borne oblige la municipalité à intégrer cette question dans une réflexion globale à l'échelle de la ville.

D'une part, il est très probable que d'autres habitants de la ville soient également intéressés par une parcelle, oblige le groupe d'origine de Carpeaux à recréer des liens hors de leurs quartiers et à multiplier ainsi les réseaux sociaux au sein de la ville.

D'autre part, la question de la place des jardins dans leur environnement direct en fait aussi un enjeu dans un projet global de développement : les jardins se situent sur un espace où existent d'autres activités de loisirs, terrain de sport et espaces verts ; cela en fait une opportunité pour relier l'activité des jardins par rapport à d'autres activités. La ville pourrait encore étendre la réflexion en reliant cet espace vert à d'autres sur son territoire, créant ainsi un maillage vert, continuité écologique, d'usages et de paysage dans la ville. L'enjeu serait d'insérer les jardins comme élément d'un projet de territoire de type charte paysagère ou trame verte.

L'expérience des jardins collectifs nous montre aussi la production d'un paysage en dehors de l'intervention publique et le potentiel de création d'images et d'imaginaires dont est vecteur ce type de pratique ; à ce titre, ces usages et ce paysage nous permettent aussi d'envisager des modes de production et gestion alternatifs des espaces. Structurant en termes de vie sociale du quartier, le jardin, parce qu'il se décline à la fois comme espace individuel et collectif, entre l'informel et l'institutionnel, entre le privé et le public, nous invite à nous questionner sur les manières d'inventer des formes nouvelles de coproduction et de co-gestion des espaces ouverts⁴³. La recherche de ces modes alternatifs de gestion nécessite

⁴³ D'autres expériences montrent par ailleurs que les jardins constituent aussi un enjeu d'un point de vue strictement économique, en termes d'aménagement et de gestion des

d'adapter les méthodologie de projet qui font davantage appel à des processus de co-production (élaboration de chartes, règlements intérieurs...) et de contractualisation entre l'institution et les habitants ou usagers des espaces, ici les jardiniers. Le montage de projet constitue de ce fait déjà le support d'une action collective. Les différentes formes de jardins qui existent déjà ou s'organisent sur les territoires peuvent, et différents exemples le montre aujourd'hui, être des espaces d'expérimentation privilégiés tant au niveau de la méthodologie de projet qu'au niveau de l'occupation et de la gestion des espaces.

Conclusion

Comment des espaces comme les jardins collectifs et les usages et représentations dont ils sont les supports prennent leur place dans le projet urbain du quartier ? Telle était la question posée dans cette note de recherche. Pour y répondre, nous avons considéré le jardin en tant que territoire dans ses différentes dimensions⁴⁴ : celle de l'espace vécu s'intéresse aux usages et aux pratiques ; celle de l'espace perçu rend compte de ce que les gens ressentent par rapport à l'espace en fonction de leur vécu ; enfin le croisement des regards, notre regard et celui des autres qui porte un éclairage sur les représentations. Finalement l'espace produit est le résultat non seulement des interactions entre les multiples vécus, les représentations des différents acteurs mais aussi des relations que ces acteurs entretiennent avec le milieu. Dans une première partie nous avons cherché à montrer comment les jardins constituaient un des maillons de la chaîne de l'habiter tant spatialement que culturellement et socialement. Dans une seconde partie, nous avons croisé les représentations des acteurs du projet urbain (jardiniers, techniciens et élus municipaux) sur les jardins et sur la ville.

espaces ouverts : on estime que les frais d'aménagement de ce type d'espace varient de 20 à 80 euros le m² alors que le coût de création de jardins familiaux oscille entre 10 et 30 euros par m² et par an. Il serait entre 7 et 22 euros pour les jardins communautaires de voisinage. Moins coûteux, plus riches en fonctions sociales et écologiques, les terrains cultivés peuvent ainsi contribuer à une meilleure efficacité des investissements publics, www.jardinons.com cité par Pierre Donnadieu et André Fleury (2003)

⁴⁴ Nous faisons ici référence aux dimensions du territoire définies par Guy Di Méo (1998) à savoir celles d'espace approprié, perçu, vécu et enfin organisé par les acteurs.

Nous avons voulu ensuite interroger la dynamique de projet autour du déroulement de l'ATU. Nous avons décrit comment les jardiniers s'inscrivaient petit à petit dans une logique de projet à l'échelle des jardins et nous avons aussi soulevé quelques interrogations pour intégrer la question des jardins dans le projet.

En conclusion de cette note, nous voudrions tout d'abord relier la question de l'habiter à celle du développement avant d'introduire le paysage comme outil du projet. Enfin nous clôturons en mettant en évidence quelques conditions du débat et de la co-production qui nous sont apparues au cours de cette expérience de recherche de l'ATU.

Le jardin à la croisée entre l'habiter et le développement

Les jardins nous ont montré qu'habiter un quartier comme Carpeaux, ce n'est pas uniquement se loger mais qu'il est d'autres pratiques qui construisent la vie quotidienne individuelle et collective ; ces pratiques, sont associées à des représentations, des valeurs, de l'imaginaire et ont pour référent des lieux. On n'habite pas un seul, mais bien des lieux dans un quartier et plus largement sur un territoire : logements, espaces publics, jardins, etc. composent des séquences de vies qui prennent place dans différents espaces. Habiter c'est donc faire l'expérience d'une multiplicité de lieux et les investir de sens. Dans cette recherche, nous avons vu à partir des jardins comment l'habiter organise ces séquences à la fois dans les articulations spatiales mais aussi au niveau des liens sociaux et des modes de gestion et de décision. A travers les jardins c'est finalement la question du territoire qui est en filigrane : le jardin nous est apparu comme un territoire de l'habiter, c'est-à-dire un espace chargé de sens. C'est pourquoi, au cours de la recherche, nous avons voulu comprendre les pratiques, les usages et surtout faire émerger les représentations associées à ces espaces.

Dans la réflexion sur la place des jardins collectifs dans le projet de renouvellement urbain nous nous trouvons face à un processus de production du territoire dans lequel il y a confrontation, voir conflit, entre les modes d'habiter observés et les modèles de développement proposés : à Carpeaux le projet urbain se situe sans doute sur un axe qui n'intègre pas le potentiel de développement urbain et social que peut représenter un phénomène tel que des jardins collectifs, qui peuvent être un outil du lien social mais sont aussi un paysage constitutif de l'image du quartier.

Cette recherche nous met cependant en garde sur un double risque : d'une part, il y a la tendance à une sacralisation des jardins comme expression d'une créativité d'autant plus grande qu'elle est désordonnée et précaire ; d'autre part existent les dangers du jardin-projet comme outil d'un développement pensé d'en haut qui en institutionnalisant se substituerait à la dynamique sociale endogène. Il ne s'agit pas de considérer les jardins comme une solution qui permettrait de résoudre localement la crise urbaine ou sociale. Et le jardin, s'il est un maillon de la chaîne de l'habiter, n'est pas le seul enjeu de développement possible d'un projet. C'est probablement en articulation avec les autres maillons qu'il doit être compris et pensé dans une approche intégrée et globale du projet de développement.

Le paysage comme clé de lecture de l'habiter et outil de médiation du projet

Au premier regard, les jardins du bas de Carpeaux constituent un paysage plutôt « anarchique, bordélique »⁴⁵ : les clôtures sont composées tantôt de massifs végétaux, tantôt de matériaux composites récupérés ; le tout est parsemé d'objets incongrus comme des loques, bouteilles d'eau et autres ours en peluche qui font peut-être fuir les oiseaux et amusent en tous cas les enfants.

Mais si l'on jette un coup d'œil au-delà des clôtures, on devine un espace qui n'est peut-être pas si désorganisé qu'il n'en a l'air. Lorsqu'à l'observation, on ajoute l'écoute de ceux qui produisent ce paysage, lorsqu'on se laisse guider par les récits des jardiniers, on comprend que les jardins ne doivent finalement rien au hasard : leur organisation spatiale et l'image qu'elle compose sont le résultat d'un mode de vivre, d'une somme d'usages et de pratiques riches et complexes. Et si l'imagibilité⁴⁶ des jardins n'est pas une évidence, elle le devient finalement quand à l'issue d'une promenade guidée dans les jardins ces espaces se chargent de sens y compris pour les observateurs extérieurs que nous sommes. Les jardins apparaissent finalement comme un espace qui, au fil des saisons, par sédimentation des pratiques a atteint un haut degré de complexité. Et c'est

⁴⁵ Termes employés par les personnes rencontrées au cours des entretiens et rencontres autour des jardins

⁴⁶ Kevin Lynch, op. cit.

la connaissance des pratiques qui nous permet la compréhension et la reconnaissance de cet ensemble et qui fait advenir un paysage aux yeux de chacun.

Les jardins contribuent à la production du paysage : ils sont une représentation du territoire et de son identité. Cette représentation ne fige pas le territoire, mais le considère comme un espace en évolution, en tension, entre des usages, des pratiques et une mise en projet. Ce potentiel de production du paysage par sa richesse sociale, culturelle et environnementale est une opportunité de développement pour un territoire et pourrait être reconnue davantage dans les processus de projet.

Le paysage nous permet de prendre conscience et de rendre compte, de représenter (au sens rendre présente) la relation entre l'homme et son environnement.

Le concept de paysage nous permet aussi d'aborder le territoire dans ses dimensions spatiales et physiques, matérielles et visibles. D'un point de vue méthodologique, le paysage, représentation et expression du territoire, nous apparaît alors comme un outil de médiation qui permet de tisser des liens entre le visible et le sensible et de les rendre compréhensibles afin de répondre à des objectifs opérationnels de conduite de projet. Le paysage permet d'intégrer le territoire dans la co-production du projet à la fois dans ses dimensions spatiales, sociales et symboliques. Le paysage nous aide finalement aussi à intégrer une pratique locale dans un projet de développement qui dépasse l'échelle du quartier.

Dans le cadre de l'ATU ce travail sur le paysage s'est formalisé plus concrètement par l'adoption de la promenade comme modalité de redécouverte du territoire et par l'articulation entre l'analyse spatiale et le recueil de représentations. Les outils que nous avons utilisés visaient à faire émerger les représentations des acteurs en nous appuyant à la fois sur la parole et sur l'image. Nous avons donc utilisé la vidéo pour susciter le récit. Nous nous sommes aussi appuyés sur les photos, celles prises par nous mais surtout celles prises par les jardiniers eux-mêmes. Ces outils nous ont permis de répondre aussi aux enjeux du projet en terme de communication, à savoir de parvenir à transmettre les représentations recueillies.

Croiser les représentations pour définir les conditions du projet

Les rencontres et les visites des jardins organisées dans le cadre de l'ATU nous ont permis de découvrir les pratiques individuelles et l'organisation collective des jardiniers. L'analyse spatiale et le recueil de récits des jardiniers sont les deux outils utilisés pour mettre en lumière un mode d'habiter. La visite d'autres jardins collectifs permet ensuite aux jardiniers de préciser leurs attentes quant au devenir de leurs jardins et de s'inscrire dans une démarche prospective de projet collectif. Via une autre série d'entretiens, les représentations des jardiniers sont croisées avec celles des professionnels et des politiques impliqués dans le projet urbain.

Les représentations qui émergent de ce processus mettent en évidence le manque de connaissance que les jardiniers et les habitants ont du projet de même que le peu de représentations que les acteurs institutionnels ont de la place prise par ces jardins dans le quotidien du quartier.

Les représentations véhiculées autour d'un espace tel que les jardins collectifs de Carpeaux dépendent d'une part de la mission de chacun par rapport à ces espaces et au quartier. Elles sont fonction de l'expérience et de la connaissance que les acteurs ont de ces jardins-là. Mais ces représentations sont également conditionnées par tout l'imaginaire associé aux jardins et à la nature en général. Enfin, le vécu personnel de chacun joue aussi un rôle déterminant.

Les représentations et l'action des acteurs institutionnels sont surtout guidées par la logique du projet. Cette logique apparaît essentiellement administrative et financière. Elle s'exprime en terme d'opérationnalité, de rentabilité et avec un souci d'objectivation. Cette logique est complètement absente chez les jardiniers pour qui le jardin est avant tout un espace de vie décrit à travers ses pratiques et leurs dimensions symboliques.

L'enjeu du projet se situe donc aussi dans la capacité des acteurs à intégrer les différentes logiques. Et c'est la confrontation des représentations qui nous permet de préciser les conditions du dialogue entre les acteurs du projet. Le projet de renouvellement urbain se doit également d'intégrer les dimensions spatiales et sociales du développement du quartier. Cela suppose donc d'imaginer des modes de travail qui permettent de croiser les représentations des différents acteurs et de répondre aux enjeux sociaux, spatiaux et symboliques tout au long du processus de projet.

Dans ce processus, la médiation apparaît comme un enjeu fondamental. Pour répondre à cet enjeu il s'agit d'une part de définir des espaces et des modalités de rencontre entre les acteurs qui permettent de faire les liens entre des approches administratives et institutionnelles et le travail de proximité. D'autre part, il s'agit aussi de mettre en œuvre des outils et dispositifs qui facilitent l'expression du plus grand nombre et la communication entre les acteurs du projet. Certains acteurs peuvent finalement jouer un rôle clé dans ce travail de médiation comme par exemple les adultes relais.

L'expérience des jardins de carpeaux nous permet de souligner l'importance de ces espaces de médiation qui permettent de faire émerger collectivement les représentations du territoire. Cependant, l'affaire n'est pas facile. Aujourd'hui, si ces espaces existent, ils sont souvent investis par les acteurs qui ne possèdent pas les pouvoirs de décision et ont tendance à être considérés comme faisant partie de l'animation sociale bien moins que du processus de production urbaine. Il y a donc aussi une volonté de la part de chacun des acteurs à vouloir s'impliquer dans ce sens.

Cette expérience nous rappelle aussi l'importance du travail de proximité, les formes de présence qui laisse le temps à la rencontre et au dialogue, articulées avec des espaces de négociation plus formels. L'importance également des acteurs intermédiaires, comme les adultes relais par exemple, exerçant une fonction de médiation qu'ils soient représentants d'une institution publique ou associative à condition qu'ils soient reconnus et légitimés dans leur action. L'importance enfin de rechercher des moyens de communication, pour faire connaître les pratiques et les usages, qui prennent mieux en compte la diversité des modes d'expression, ce y compris dans leur capacité à faire exister le conflit.

Enfin cette recherche nous rappelle qu'habiter n'est pas seulement occuper un espace physique mais que c'est aussi l'investir de représentations, de valeurs, de relations intuitives ou réelles. Vouloir appréhender ce sens pour comprendre ce que l'espace nous donne à voir nécessite de prendre le temps d'être dans la ville, et de parler avec les gens, d'écouter. C'est aussi la condition pour permettre aux projets d'intégrer les potentiels des lieux et des gens qui les habitent.

Bibliographie

- Bacqué M.H., Fol S. (2005), *La mixité comme injonction politique*, in Urbanisme n°340, janv-fév 2005
- Belou T. (2003), *Agriculture urbaine et développement des quartiers populaires : contribution à une typologie des pratiques à partir des expériences de Cotonou et de Lille*, Mémoire de DES en Urbanisme et Développement territorial, UCL, Louvain-la-Neuve
- Conan M., *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, HAZAN, 1997
- Declève B. (2004), *Scénographie des projets d'espaces publics urbain*, in Urbanisme et architecture. Je t'aime moi non plus, Les cahiers de l'urbanisme, 48-49, Ministère de la Région wallonne - DGATLP, Namur, Pierre Mardaga, Liège, pp 20-35
- Declève Bernard, Forray Rosanna, Michialino Paola (S/d) (2002), *Coproduire nos Espaces Publics – Formation-Action-Recherche*, Habitat et Développement, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 195p.ill.
- Declève Bernard, Forray Rosanna (s/d) (2004), *Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine*, Habitat et Développement, UCL, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, 2004, 229p.ill.
- Dewarrat JP., Quincerot R., Weil M., Woeffray B. (2003), *Paysages ordinaires. De la protection au projet*, Coll. Architecture+Recherches, Mardaga, 95p.
- Di Méo G. (2000), *Le territoire du quotidien*, Paris, L'Harmattan, Coll. Géographie Sociale, 207p.
- Donadieu P., Fleury A. (2003), *Les jardiniers restaurent notre monde* in Les carnets du paysage n°9 et 10, Actes sud et l'Ecole Nationale.
- Fleury A., Donadieu P. (1997), *De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine*, in Le courrier de l'environnement, n°31, août 1997
- Gondcharrof G. (1999), *Les habitants dans la décision locale*, Revue Territoire, Adels, septembre-octobre 1999
- Jaillet M.C. (2005), *La mixité sociale une chimère ? Son impact dans les politiques urbaines.*, Informations sociales, CNAF, mai 2005

Le Floch S., Devanne A.(2004), *D'espace public en espaces ouverts. Exploration bibliographique sur le thème des interrelations entre personnes et entre personnes et environnement physique*, note de travail, Cemagref, Bordeaux, 30p.

Le Jardin dans Tous ses Etats (Collectif) (1999), *Les jardins familiaux, Appropriation et intégration paysagère*, Fondation de France

Le Jardin dans Tous ses Etats (Collectif) (2003), *Le jardin des possibles*, Réseau Ecole et Nature

Lynch K. (1999), *L'image de la cité*, Dunod Paris.

Sansot P. (1993), *Jardins publics*, Collection Documents, Payot.

Vanhove L., Benoit F. (2004), *Projet Alternatif pour le développement du Plateau Avijl*, Mémoire de DES en Urbanisme et Développement territorial, UCL, Louvain-la-Neuve

Vanhove L. (2004), *L'agriculture urbaine dans les pays du nord et les jardins à usage collectifs*, travail réalisé dans le cadre du cours Acteurs et mécanismes de développement territorial, DES en Urbanisme et Développement Territorial, UCL, Louvain-la-Neuve

Weber F. (1998), *L'honneur des Jardiniers, Les potagers dans la France du XX^e siècle*, Ed. Belin, Collection socio histoires, 273p.

Collectif (2005), *Jardins*, Dossier in Revue Urbanisme n°343, Juillet-Août 2005

Collectif (2003), *Jardiner*, in Les carnets du paysage n°9 et 10, Actes sud et l'Ecole Nationale

Documents en rapport avec le projet urbain et l'ATU :

HBétudes&Conseils, Anzin, Etude générale de requalification et restructuration urbaine du quartier Carpeaux, Volet Social – 2002

HBétudes&Conseils, Les feuilles de l'ATU, Comptes-rendus des ATU 2003

Habitat&Développement (2004), Habiter les jardins, film réalisé dans les jardins de Carpeaux

Habitat&Développement (2004), Projet de jardins collectifs, Eléments à porter au débat en vue de la rédaction de la note d'opportunité, Ville d'Anzin - Atelier de travail Urbain Carpeaux 2004

Kazsynski R., Requalification et restructuration urbaine du quartier Carpeaux, Diagnostic Urbain, Avril 2004

Montevideo, 3 Films « Voisinage » : « Les enfants », « Les autres », « Les Jacqueline », 2003

Ville d'Anzin, Charte de Gestion Urbaine de Proximité, divers documents de travail produits entre 2003 et 2005.

Sites consultés :

Bouvier-Daclon N., Senecal G. (2001) *Jardins communautaires de Montréal: un espace social ambigu*; article tiré de Loisirs et Société, vol 24 n° 2, Ouellet G. & André Thibaut A. (dir.) consulté sur le site www.erudit.org/revue/lis/1997

Perrenoud P. (2001), *Former à l'action, est ce possible?*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève 2001, consulté sur le site http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_19.html

Le jardin dans tous ses états : www.jardinons.com

Site de la Formation à l'Animation d'Espaces Publics Urbains (FAEPU) : <http://www.urba.ucl.ac.be/hd/ep/Bulletin.htm>



Carpeaux, juillet 2003



Carpeaux, février 2005



Carpeaux, juillet 2003



Carpeaux, février 2005



Bleuse-Borne, novembre 2004



Bleuse-Borne, juin 2005

Séries photographiques : A partir d'un même point de vue on mesure, à quelques mois d'intervalle les transformations de l'espace dues à la mise en oeuvre du projet urbain



Promenade dans les jardins



L'histoire et la mémoire : c'est à travers ces roses ramenées du Maroc que Madame nous raconte des bribes de son histoire en France, loin de sa famille restée au Maroc.



Visite des jardins d'ailleurs



Don et contre-don : quelques courgettes données par un des jardiniers... L'échange et le don sont au coeur des pratiques des jardiniers et du quartier.



Savoirs et savoirs-faire : « la plante à rat »: on ne connaît pas son nom mais son efficacité à éloigner les rats du jardin



Juin 2005 : Les jardiniers de Carpeaux s'installent sur le terrain de la Bleuse-Borne.

Jardins au quotidien : les pratiques individuelles et collectives des jardiniers se « lisent » à travers les marques physiques et spatiales.

